

fais-moi signe

Journal des sourds de Suisse romande

No 30

Décembre 2009 / Janvier 2010



Marlee Matlin en visite à Genève

p. 8

Les mercredis après-midi de l'ECES

p. 18

Les aînés à la découverte de la TSR

p. 31



6^e révision de l'AI

Daniel Hadorn, le juriste de la SGB-FSS, s'est penché sur la 6^e et complexe révision de l'AI qui était en soumission publique ces derniers mois et nous en résume l'essentiel.

p. 4

Interview de Corinne Parrat, Miss handicap

Dans cette interview, Corine Parrat revient sur son élection de Miss handicap Suisse 2009 et nous ouvre l'arrière scène de cette aventure.



p. 26



Une soirée avec Joël Chalude

A la recherche de financements pour son long-métrage comique (un film comique sur les sourds), Joël Chalude a participé à une soirée au Centre culturel en projetant quelques-uns de ses courts-métrages.

p. 32

Prochains numéros

N°	Délai articles	Expédition
31	6 janvier	29 janvier
32	3 février	26 février

actuel

- 4 Ce que nous réserve la 6^e révision de la loi sur l'AI
- 8 Marlee Matlin, une ambassadrice de charme pour l'OIT
- 10 Politique, l'avancée des sourds se confirme...
- 11 Telmed oublie les sourds
- 12 UIT, une journée consacrée à la communication des sourds
- 14 La SGB-FSS invitée à s'exprimer à l'ONU
- 15 Genève, les associations se mobilisent pour la Constituante
- 16 L'OFAS choque avec sa campagne, réaction

dico

- 17 Célébrités sourdes

rencontres

- 18 Georges Hoefflin, un directeur heureux
- 20 Interview de Patty Shores Hermann
- 22 GERSAM, rencontre avec Danielle Revaz
- 23 Mon métier: Robin Masur, bibliothécaire-documentaliste
- 26 Corinne Parrat, une sourde élue Miss handicap Suisse

sports

- 28 2009, retour sur une année riche en succès
Aarau a largement dominé les finales de futsal
- 29 2^e Triangle de l'amitié / Ashley Fiolek, une sourde en motocross
- 30 Championnat suisse de bowling, les favoris se sont imposés

touché-fini

- 31 Les aînés découvrent la TSR
- 32 Joël Chalude en guest star à Lausanne
- 33 Onze nouvelles codeuses-interprètes en LPC

A voir

- 34 Parce Queue, une exposition à voir à la queue leu leu
- 35 A la découverte de Grenoble, une ville qui s'est mise à la LSF

divers

- 36 SGB-FSS, du changement au comité régional romand / Erratum
- 37 Brèves
- 38 Agenda des communautés de Suisse romande
- 39 Avis de décès de la Société des sourds du Valais
- 41 Nouvelles du monde des sourds
- 42 C comme curieux: Martine Leuzinger Da Silva
- 43 Miss Deaf International / Patrice Gicquel

médias visuels

- 44 L'oeil et la Main / Signes / Voeux de fin d'année



fais-moi signe

No 30 - Décembre 2009
Janvier 2010

Impressum

Editeur

Fédération Suisse des Sourds
Genève

faismoisigne@sgb-fss.ch

Responsable Médias

Eva Hammar
e.hammar@sgb-fss.ch

Rédactrice

Sandrine Burger
s.burger@sgb-fss.ch

Maquettiste

Dominique Badan
d.badan@sgb-fss.ch

Logistique - Pages centrales

Pierrot Auger-Micou
p.auger-micou@sgb-fss.ch

Traductions

Elisabeth Faoro

Correctrice

Valérie Gianadda

Dessins

Frédéric Vauthey
Martine Leuzinger
Nicolas Mégias

Commission du journal

Sylvie Lombard
Noha El-Sadawy
Sophie Rosset-Tinguely
Francine Collet

Correspondants

Daniel Hadorn, Roland Hermann,
Pierrot Auger-Micou, Suzanne Huber,
Roman Pechous, Reto Thnherr,
Franziska Roos, Otto Bögli, Doris Agazzi,
Sophie Rosset-Tinguely, Robin Masur

Administration, annonces et publicité

Fédération Suisse des Sourds SGB-FSS
2Bis, chemin de Vincy
1202 Genève
CCP: 10-13312-0

téléphone: 022 734 32 74

téléscrit: 022 734 72 67

fax: 022 734 96 31

www.sgb-fss.ch

faismoisigne@sgb-fss.ch

Parution

paraît 10 fois par an
1300 exemplaires

abonnement annuel: CHF 50.-

jeunes sourds < 25 ans: gratuit (nouveau)

un numéro: CHF 6.-

Impression

Afiro

Avenue des Baumettes 13
1020 Renens



Une bonne chance

Durant 2009, le public a eu l'occasion d'être sensibilisé à la cause des sourds à plusieurs reprises. Il y a eu différentes institutions qui ont fêté leur anniversaire sur des chiffres ronds auxquelles se sont ajoutées deux surprises : le Grison Ricco Müller qui a décroché le premier titre de «Mister Gay international» et la Bâloise Corinne Parrat qui a été élue Miss Handicap 2009. Dans leurs messages, les deux

couronnés ont tout deux évoqué la solidarité et ont milité pour notre culture et notre langue. Autre bonne nouvelle, l'édition principale du téléjournal de la télévision suisse alémanique est enfin entièrement traduit en langue des signes depuis novembre comme cela se fait déjà depuis janvier 2008 en Suisse romande. Et finalement, des centaines de passants ont découvert avec joie et intérêt la langue des signes et l'alphabet signé grâce à l'Infomobile bus et sa tournée «Sound of Silence on Tour» qui a traversé neuf villes.

Ces événements, et bien d'autres, nous réjouissent car ils sont le fruit de nos activités sociopolitiques en collaboration avec les associations, les groupes ainsi que les individus. Nous sommes en bon chemin!

Malgré cela, nous sommes encore loin d'un happy end qui nous permettrait de pouvoir nous reposer sur nos lauriers. Aussi longtemps que la terre tournera autour du soleil, nous devons toujours rester actifs pour nos droits. Pour rappel : droits de l'homme, ce concept comprend notre langue des signes et notre culture!

Encore un point positif! Grâce aux liens tissés avec une jeune femme, l'accès à la scène politique nationale est devenu, dans une certaine mesure, plus facile pour nous. Cette jeune femme nous est connue depuis des années. Elle aime notre langue des signes. Il s'agit bien entendu de la conseillère nationale Pascale Bruderer!

L'Argovienne se propose de continuer à collaborer avec nous politiquement et culturellement. Nous la soutenons pour sa carrière politique, comme, par exemple, lors de son élection à la présidence du Conseil national en novembre 2009. En retour, elle s'engage très fortement pour le droit à notre langue. C'est ainsi que pour ses futurs discours officiels à l'occasion de différents événements, Pascale Bruderer organisera une traduction en langue des signes.

Ce lobbying est un support stratégique important pour nous et exige une participation active en politique de notre part. Naturellement, il est également souhaité la participation de la base : les clubs, les associations, les personnes sourdes et entendantes, les parents et le personnel spécialisé. Tous ensemble nous avons une carte à jouer que nous devons exploiter. Main sur le cœur... Un pour tous et tous pour un!

Au travers de tout cela, nous espérons que la société deviendra plus attentive à nous et se penchera sérieusement sur notre minorité linguistique. Tôt ou tard, une campagne de sensibilisation retiendra l'attention du public sur nos droits encore partiellement non résolus.

Roland Hermann,
président de la SGB-FSS



POLITIQUE SOCIALE

Ce que nous réserve la 6^e révision de la loi sur l'assurance invalidité

Le financement additionnel de l'AI (soit une hausse de la TVA pendant sept ans) vient à peine d'être accepté en votation populaire que, déjà, les projets de révision de l'AI continuent...

texte: Daniel Hadorn, juriste SGB-FSS



Daniel Hadorn a étudié dans les moindres détails la révision de l'AI au nom de la SGB-FSS

Le Conseil fédéral a décidé de mettre la 6^e révision en consultation en deux parties: la «révision 6a» et la «révision 6b». En ce qui concerne la seconde, nous n'avons encore aucune information précise car ce n'est qu'au cours de la première moitié de l'année 2010 que le Conseil fédéral présentera ses idées. Nous vous informerons dès que possible, mais cela n'augure rien d'agréable...

La partie 6a, par contre, est, elle, connue. Le Conseil fédéral a, en effet, commencé une procédure de consultation à ce sujet en été 2009. Jusqu'en octobre, les cantons, les partis politiques et les associations de handicapés ont eu la possibilité d'exprimer leur avis sur les propositions faites par le Conseil fédéral. Ces prises de position ont été déposées auprès de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) où elles sont actuellement évaluées, voire éventuellement adaptées. Par la suite, le projet sera transmis au Parlement (soit au Conseil national et au Conseil des Etats) pour discussion avant le vote final.

La SGB-FSS a, elle aussi, participé à la procédure de consultation. Nous avons sévèrement critiqué certains

points et en avons laissé d'autres sans commentaire.

La «révision 6a» contient essentiellement quatre propositions:

1. les révisions de rente axées sur la réadaptation;
2. plus de concurrence entre les fournisseurs de moyens auxiliaires;
3. l'introduction d'une «contribution d'assistance»;
4. une nouvelle réglementation du financement.

1. Les révisions de rentes axées sur la réadaptation

Certaines personnes qui vivent avec un handicap plutôt léger, touchent ce que l'on appelle une rente partielle (quart de rente, demi rente, etc.). En principe, ces personnes sont encore capables de travailler, du moins partiellement. Mais souvent, elles ne trouvent pas d'emploi. L'AI veut aider ces personnes à se réintégrer dans le marché du travail et, grâce à cela, supprimer quelque 5% des rentes partielles actuellement versées. En d'autres termes, l'AI veut supprimer 12 500 rentes.

Il faut savoir que lorsqu'une personne touche une rente, son état de santé est réexaminé par l'AI tous les deux à trois ans. Cela s'appelle la révision des

Selon le texte du financement additionnel voté le 27 septembre dernier, le Conseil fédéral est chargé de préparer une 6^e révision de la Loi sur l'AI. L'objectif étant d'avoir des finances équilibrées au plus tard en 2018, soit quand s'arrêteront les recettes de la TVA. Il ne faut pas se faire d'illusions, ce sont des mesures d'économie douloureuses qui nous attendent...

LA VOTATION SUR LE FINANCEMENT DE L'AI DU 27 SEPTEMBRE EST À PEINE PASSÉE, QUE DE NOUVELLES RESTRICTIONS SONT DÉJÀ À L'ÉTUDE!

LES HANDICAPÉS SONT POUSSÉS À TRAVAILLER, MAIS LES EMPLOYEURS, EUX, NE SONT OBLIGÉS À RIEN!

rentes. A l'avenir, lors de celle-ci, l'AI veut être plus attentive en cherchant à savoir quelles personnes sont encore à même d'être intégrées. Avant de supprimer les rentes, l'AI offre différentes mesures aux personnes concernées, soit, selon le cas :

- des mesures d'intégration professionnelle (p.ex. aide au placement, formation continue);
- des mesures de préparation à l'intégration (p. ex. programmes d'occupation pour retrouver le rythme quotidien d'un travail);
- des moyens auxiliaires;
- «rafraîchir» les connaissances professionnelles nécessaires; des aides thérapeutiques, sociales et psychologiques (p. ex. après un mobbing, une personne peut avoir des blocages psychiques pour retourner au travail).

L'AI évalue si de telles mesures entrent en question. Si oui, elle les offre et réévalue ensuite le degré d'invalidité. Dans la plupart des cas, cela signifie une capacité de travail plus élevée pour la personne concernée et, donc, suppression de la rente. Et cela même si la personne concernée n'a pas trouvé d'emploi!

A noter que l'AI continue d'accompagner ces personnes pendant deux ans. Si leur état de santé se dégrade, elles peuvent plus facilement réobtenir leur ancienne rente.

Par contre, les malades psychiques, dit de manière grossièrement simplifiée, ne peuvent pratiquement plus toucher de rente, sauf en cas très graves. La LAI (Loi fédérale sur l'AI) reprend ainsi la juridiction, déjà très sévère, du Tribunal fédéral.

Commentaire: 12 500 emplois, une belle illusion!

Par principe, nous soutenons l'idée que les handicapés doivent, dans la mesure du possible, travailler et vivre de manière indépendante, et ne pas toucher des rentes. Il est à saluer que l'AI veut chercher des emplois pour eux et leur offrir des mesures préparatoires à cet objectif.

Mais l'AI ne peut pas faire de miracles! Elle veut trouver 12 500 emplois pour des handicapés... Comment cela peut-il marcher? Certainement pas sans l'aide active des employeurs. Ceux-ci doivent mettre à disposition des milliers de places de travail... Vont-ils le faire de leur propre volonté? Nous en doutons fortement! La révision «6a» est timide comme l'était déjà la 5^e révision car les employeurs ne sont obligés à rien du tout! On les invite poliment, mais on ne les oblige pas.

Aujourd'hui, en pleine crise, ce sont les handicapés qui perdent le plus vite leur emploi. Et en ces temps difficiles, l'AI veut trouver 12 500 places de travail pour des handicapés? La SGB-FSS a clairement dit que cela n'est qu'une rêverie surréaliste. Bien plus réelle et brutale sera, par contre, la suppression de la rente! Car si une personne a une capacité de travail plus élevée, on la lui supprimera même si elle n'a pas trouvé d'emploi. Conséquence: beaucoup d'handicapés finiront à l'aide sociale...

Ce sera particulièrement dur pour les malades psychiques. Ils feront peut-être une psychothérapie, suite à laquelle un psychothérapeute leur confirmera leur capacité au travail. Leur rente sera supprimée, mais ils resteront au chômage. Comment se senti-

ront-ils? Nouvelle dépression, rechute, retour de la vieille rente ou aide sociale... Cela vaut-il la peine? Nous en doutons. Et nous nous attendons à ce que de nombreux sourds avec des problèmes psychiques voient leur rente supprimée, sans que pour autant ils ne puissent trouver du travail.

2. Plus de concurrence entre les fournisseurs de moyens auxiliaires

Ici, concernant les sourds, nous parlons surtout des appareils auditifs. Certes les sourds profitent encore d'autres moyens auxiliaires comme les fax, les vidéophones, les systèmes d'alarmes lumineuses, etc. Mais ici, dans ce domaine, l'AI a déjà fixé des montants limites raisonnables et la concurrence joue son rôle. L'exemple du fax étant très parlant: comme les entendants en achètent aussi, les prix correspondent aux prix du marché, impossible de vouloir «tromper» l'AI.

Dans le cas des appareils auditifs, il semble que la situation soit quelque peu différente. D'après différentes sources, il semblerait que les fabricants d'appareils auditifs encaissent de gros gains en proposant des prix exagérés. Il est bien difficile de voir clair dans leur comptabilité quant aux véritables coûts de fabrication, leur tendance à proposer les modèles les plus coûteux à leurs clients et d'encaisser ainsi de gros profits. Les handicapés de l'ouïe choisissent certes librement leurs spécialistes. Mais ils payent cher. A en croire les chiffres avancés par certains, il y aurait des marges de gain allant jusqu'à 45%! Or l'AI ne peut pas influencer ces tarifs. Bien sûr, elle ne paye qu'un montant maximal fixe sur un appareil auditif et c'est au malentendant de payer le surplus. Mais cette situation n'est pas satisfaisante et l'AI veut économiser... Sur le dos des malentendants!

La solution préconisée voit l'OFAS acheter lui-même les appareils en grosses quantités. Suite à une procé-



Dans le projet de révision, l'AI se verrait confier le rôle de vendeur de moyens auxiliaires, limitant le choix à disposition des assurés.

dure publique où les fournisseurs pourront soumettre leur offre à l'OFAS, celui-ci choisira la moins chère et proposera les appareils aux assurés en tant que seul «vendeur autorisé». Leurs produits n'étant plus remboursés par l'AI, les autres fournisseurs se verront contraints d'abaisser leurs prix dans l'espoir de vendre encore quelque chose.

La SGB-FSS suit pro audito

Si les chiffres avancés sont corrects, les fournisseurs gagnent trop. Des marges de gain de 45% n'existent pas dans un marché normal. Mais les appareils acoustiques ne sont pas un thème principal pour notre fédération. Nous nous sommes limités à nous référer à la prise de position de pro audito, fédération plus spécialisée en cette matière qui a beaucoup de membres portant des appareils acoustiques. Les autres moyens auxiliaires ne sont, pour l'instant, pas concernés par cette révision.

3. La contribution d'assistance

Depuis plusieurs années déjà, cette idée est testée sous forme de projets-pilote.

Les résultats étant encourageants, ce projet est en voie d'être transformé en une loi définitive.

La contribution d'assistance est accessible pour quelques milliers de personnes seulement. Pour pouvoir la toucher, il faut avoir droit à une allocation pour impotence et ne pas être sous tutelle. Les personnes «impotentes» sont celles qui ont besoin d'aide dans leur quotidien, par exemple pour faire les achats, se soigner, cuisiner, sortir, se vêtir, etc. Souvent, l'aide de la Spitex (Association suisse des services d'aide et de soins à domicile) ne suffit pas et ces personnes sont donc obligées de vivre dans des homes. Cela coûte cher, et là, on n'est pas entièrement libre.

L'idée est de verser à ces personnes, sous certaines conditions, un montant d'argent fixe, la «contribution d'assistance». Grâce à celle-ci, ces personnes peuvent engager selon leur libre arbitre du personnel pour leurs propres soins et ainsi devenir employeurs. Une mesure qui permet aux personnes handicapées de vivre de manière plus autonome puisqu'elles choisissent librement leur personnel assistant et peuvent envisager de vivre à la maison. Cela a pour avantage de permettre à l'AI d'économiser les frais engendrés par un home.

Commentaire: bonne idée, mais trop restreinte

L'idée de base de cette contribution d'assistance paraît excellente, les handicapés étant encouragés à plus d'indépendance et pouvant vivre à la maison. Ils touchent de l'argent et peuvent l'utiliser à leur guise. Ils choisissent leur personnel assistant, ils l'embauchent et le licencient eux-mêmes. Les membres de la famille sont exclus de ce personnel, ce qui nous paraît raisonnable car les handicapés doivent, dans la mesure du possible, s'émanciper de leur famille...

Mais, malheureusement, la contribution d'assistance est accessible à un nombre très limité de personnes. Il faut d'abord avoir droit à une allocation pour impotence et ne pas être sous tutelle. Des sourds qui sont «seulement» sourds ne touchent pas d'allocation pour impotence et sont dès lors exclus de la contribution d'assistance. Et les sourds avec des handicaps supplémentaires multiples sont souvent sous tutelle et dès lors également exclus. Seul un groupe très limité de sourds, p.ex. des sourds-avec des problèmes de vue, peuvent profiter de la contribution d'assistance. C'est dommage. La SGB-FSS s'est positionnée comme intéressée par l'idée de base de la contribution d'assistance, mais a surtout souligné que l'application concrète, soit l'accès pour seulement très peu de personnes, est décourageante et trop restrictive.

4. Une nouvelle réglementation du financement

L'AI est financée par différentes sources: p. ex. les déductions des salaires, une contribution de la Confédération, et, dès 2011, une part de la TVA.

Jusqu'à présent, la Confédération avait toujours pris en charge 38% des dépenses annuelles de l'AI et cela indépendamment de la hauteur des dépenses. Malgré cela, l'AI affiche un déficit annuel de 1,4 milliard de

francs! Déficit qu'elle a couvert en empruntant de l'argent du fonds commun avec l'AVS.

Ce système signifiait que pour chaque franc dépensé par l'AI, 38 centimes étaient versés par la Confédération. Mais aussi que pour chaque franc économisé, seuls 68 centimes l'étaient par l'AI et les 28 autres par la Confédération.

La révision «6a» veut modifier ce financement afin que la contribution de la Confédération ne soit plus un pourcentage. Dans l'AI, il y a des dépenses sur lesquelles l'assurance n'a aucune influence. Par exemple l'augmentation des rentes liées au renchérissement qui dépend de la politique, soit du Conseil fédéral et de l'évolution des prix. Il y a encore d'autres facteurs indépendants de la volonté de l'AI: le vieillissement de la population (ce qui veut dire que certaines personnes touchent des rentes plus longtemps) ou la crois-

sance de la population (avec pour conséquence plus de personnes handicapées). Tout cela engendre de nouvelles dépenses, mais ce n'est pas imputable à l'AI.

Pour ces facteurs, la Confédération continuera de payer une contribution. Mais pour ceux que l'AI peut gérer elle-même (détermination d'un degré d'invalidité et donc du droit à une rente), la Confédération ne versera plus rien. En échange, les économies réalisées à l'avenir profiteront entièrement à l'AI. La contribution de la Confédération sera déterminée selon un modèle assez complexe, un cas pour les spécialistes en économie.

MOYENS AUXILIAIRES, L'AI POURRAIT SE TRANSFORMER EN VENDEUR, LIMITANT LE CHOIX ET PESANT SUR LES PRIX.

Sans commentaire

La SGB-FSS renonce de se prononcer sur ce point. De toute manière, les économies seront dures à avaler pour tout le monde, indépendamment du modèle choisi et de son calcul plus ou moins savant.

Remarque finale

Quoi que le Parlement décide au courant des mois qui viendront, il faut déjà maintenant s'attendre à ce que certains groupes de handicapés lancent un référendum. Nous vous tiendrons bien entendu au courant le moment venu. ■

L'essentiel en quelques points

- D'ici à 2018, l'assurance invalidité doit prendre des mesures pour équilibrer ses finances.
- La révision «6a» de la loi sur l'AI propose quatre mesures.

1. Elle propose des mesures pour augmenter «l'employabilité» des handicapés. Problème, si certains handicapés seront forcés de trouver du travail, aucune mesure ne force les employeurs à leur faire une place!
2. Elle instaure une plus grande concurrence entre les fournisseurs

de moyens auxiliaires, mesure qui verrait notamment l'OFAS prendre en charge la vente des moyens auxiliaires, proposant un choix cependant limité.

3. Elle innove avec une contribution d'assistance qui voit l'AI verser une somme pour plus d'autonomie dans leur vie aux handicapés. Problème, cette mesure est extrêmement restreinte dans son application.
4. Elle introduit des changements techniques pour modifier le système de financement de l'AI (entre assurés, Confédération, etc.).



Marlee Matlin,

une ambassadrice de charme pour l'OIT

Avant ses séances de travail à l'OIT, Marlee Matlin avait demandé s'il existait à Genève une école pour enfants sourds car, malgré un planning serré, elle tenait absolument à rencontrer des enfants. C'est ainsi qu'à peine arrivé mardi, elle a été accueillie à l'école de Sécheron (seule école d'intégration à Genève) par une douzaine d'élèves sourds qui lui avaient confectionné «un tapis rouge» composé d'étoiles rappelant Hollywood.

étaient présents le directeur général du BIT M. Juan Somavia, le directeur exécutif du secteur emploi, M. Jose-Manuel Salazare, l'ambassadeur d'Irlande, M. Daithí O Caellaigh, le directeur de Shaw trust International, M. Bernie Jones et le représentant du congrès des syndicats anglais, M. Peter Purton. Le public était, lui, composé d'environ 200 personnes qui ont pris conscience des problèmes que rencontrent les handicapés face au marché du travail, et davantage encore en cette période de crise.

En novembre, une quinzaine de sourds de la SGB-FSS ont eu la chance de pouvoir écouter une personnalité du monde des sourds et un modèle pour nombre d'entre eux, Marlee Matlin. L'actrice américaine était de passage à Genève où elle est venue plaider la cause de l'intégration des personnes handicapées au marché du travail même en période de crise.

L'actrice a passé une heure et demie avec les enfants sourds, leur parlant de son propre parcours et, surtout, les encourageant à ne jamais abandonner leurs rêves sous prétexte qu'ils sont sourds. Après les avoir questionné sur ce qu'ils souhaitent devenir plus tard, elle a terminé en leur laissant le message suivant: «Vous êtes malentendants, mais vous avez les mêmes droits que les autres. Vous pouvez devenir ce que vous voulez!» C'est certain, ces enfants n'oublieront jamais cette visite...

Table ronde à l'OIT

Les jours suivants ont été plus sérieux, consacrés au travail et notamment à la table ronde publique organisée par l'OIT le 12 novembre sur les personnes handicapées en période de crise économique. Aux côtés de Marlee Matlin

Des chiffres qui parlent d'eux-mêmes...

Le film projeté comme introduction à la discussion était clair: 10% de la population mondiale souffre d'un handicap, soit 650 millions de personnes dont 450 millions en âge de travailler et les personnes handicapées représentent 20% des pauvres de la planète (chiffres de l'ONU). L'information et l'accès à la formation sont clairement montrés comme les deux facteurs principaux nécessaires à une meilleure intégration des handicapés dans le monde du travail et de la société en général. Le film se terminant sur ce message simple: les personnes en situation de handicap ne veulent ni plus ni moins que tout un chacun, soit de quoi manger, pouvoir soutenir leur famille, profiter de la vie et avoir accès à l'éducation et au travail.

texte: Sandrine Burger, photos: OIT Marcel Crozet et Pierrot Auger-Micou

Le combat de Marlee Matlin

Evoquant son propre parcours, Marlee Matlin a commencé son exposé par le même message que celui qu'elle avait proposé aux enfants deux jours plus tôt: même handicapé, il ne faut jamais abandonner ses rêves!

Revenant sur les chiffres de l'ONU, Marlee Matlin a exprimé sa crainte que la situation ne s'aggrave encore avec la crise et a plaidé pour que les plans de stimulation et de soutien à la reprise économique ne se fassent pas sans les personnes handicapées. Sans quoi les conséquences sont claires pour elle: il sera impossible pour les organisations internationales d'éradiquer la pauvreté comme elles se sont engagées à le faire et, surtout, les coûts d'exclusion du marché du travail risquent de peser très lourds sur les finances des entreprises.

La solution, aux yeux de Marlee Matlin, est double. A court terme, il faut absolument inclure les personnes handicapées dans la résolution de la crise économique que traverse le monde actuellement. A plus long terme, le facteur clé sur lequel il faudra travailler est la formation des personnes handicapées. Il est en effet prouvé que si ces dernières sont éduquées, elles trouvent nettement plus facilement un emploi adapté à leur situation, ce qui leur permet de vivre dignement.

Un message en guise de conclusion

Passionnée et très engagée, Marlee Matlin a terminé son intervention en lançant: «Je crois de tout mon cœur que le réel handicap dont nous souffrons ne se trouve pas dans nos oreilles, nos yeux, nos bras ou nos jambes, il est dans l'esprit de ceux qui nous handicapent.»

Espérons qu'elle sera entendue... En tous cas, l'équipe de la SGB-FSS qui a eu la chance d'assister à sa conférence à l'OIT est repartie enchantée et fière de cette actrice qui met sa notoriété à la disposition de la cause des sourds et des handicapés en général. ■



L'avancée des sourds se confirme...

Retour sur deux événements du monde politique européen qui démontrent que dans ce domaine aussi, les sourds prennent peu à peu leurs marques et montrent qu'il faut compter avec eux.

texte: adaptations par Sandrine Burger, traduction texte sur la Hongrie par Eva Hammar

Une élue sourde au parlement autrichien

Le 10 juillet 2009, Helene Jarmer est devenue la première députée sourde à prêter serment devant le parlement autrichien.

Née entendant de parents sourds, Helene Jarmer est devenue sourde à l'âge de 2 ans suite à un accident de voiture. Elle a suivi des études spécialisées pour sourds en Autriche puis est partie aux Etats-Unis où elle a été diplômée à l'Université de Washington DC en langue des signes.

Professeur de mathématiques et de dessin, elle milite activement pour l'intégration des sourds dans la société, notamment dans le

système scolaire, arguant que l'éducation est à la base de tout.

Agée de 38 ans et engagée dans le parti des Verts, Helene Jarmer sera en permanence assistée d'un interprète et ainsi, grâce à elle, tous les débats des séances du parlement autrichien seront traduits en langue des signes.

Helene Jarmer est la troisième élue sourde en Europe à siéger dans une assemblée, après l'élection du conservateur hongrois Adam Kosa au parlement européen et celle de l'indépendantiste belge flamande Helga Stevens qui siège au parlement flamand.



Helene Jarmer, première députée sourde

Hongrie, la langue des signes est reconnue!

L'association hongroise des sourds et malentendants est fière d'annoncer qu'après deux mois de procédures judiciaires, le parlement hongrois a accepté, le 9 novembre, la «loi sur la langue des signes hongroise et la protection de la langue des signes hongroise» à l'unanimité.

La particularité de cette loi tient dans sa complexité, le parlement l'ayant adaptée à la Convention de l'ONU sur les droits des personnes handicapées. En reconnaissant la langue des signes, cette loi reconnaît les sourds comme des membres d'une minorité linguistique au lieu de personnes handicapées. Cela implique qu'à partir du 1^{er} septembre 2017, l'enseignement de la langue des signes hongroise aux enfants sourds sera obligatoire dans les écoles spécialisées. Un autre aspect important de cette loi est que les institutions d'éducation devront organiser des cours de langue des signes destinés aux parents d'enfants malentendants (minimum de 5 inscrits)

afin qu'ils puissent mieux communiquer avec leurs enfants.

Cette loi constitue également un progrès dans le domaine de la connaissance et de l'accès à l'information. En effet, elle stipule qu'à partir du moment où le diagnostic de l'handicap d'un enfant a été établi, les médecins sont dans l'obligation d'informer les personnes sans délai et de leur fournir tout matériel d'information neutre préparé de façon collectif par le ministre compétent ou des associations.

Le service d'interprètes en langue des signes subira également des changements suite à l'adoption de cette loi. L'une des conséquences est que les personnes ayants-droit pourront avoir accès gratuitement à un nombre d'heures illimité en cas d'activités en lien avec les services publics et les étudiants auront droit à un nombre d'heures fixes selon leur niveau. Une liste nationale officielle d'interprètes en

langue des signes sera mis en place en 2010 et aidera à établir une reconnaissance de la profession des interprètes en langue des signes en les mettant sur un niveau égal à celui des interprètes en d'autres langues.

Cette loi apporte aussi des changements importants dans le domaine des chaînes de télévision en rendant les sous-titres ou l'interprétation en langue des signes obligatoires pour les communications d'intérêt public et les programmes de nouvelles à partir du 1^{er} juillet 2010. Concernant les programmes de divertissement, il y aura une obligation de 2h au départ et cela augmentera de 2h chaque année afin d'atteindre un sous-titrage ou une interprétation en langue de tous les programmes en 2015.

L'adoption de cette loi a mis un terme à 20 ans de combats de la part de l'association hongroise des sourds et des malentendants. ■

Le système Telmed oublie les sourds

Chaque année, c'est la même chanson: durant l'été, les assurances annoncent les hausses des primes maladie pour l'année suivante et l'automne, lorsque les assurés reçoivent leur nouveau contrat, s'ouvre la chasse à l'assurance la moins chère, au système alternatif qui permettra de faire baisser un tant soit peu les primes afin de ne pas faire exploser le budget familial...

texte: Sandrine Burger, dessin: Frédéric Vauthey

Confrontée à ce casse-tête automnal, une lectrice de *fais-moi signe* qui a analysé les différentes possibilités du marché, nous a écrit pour nous interpeler sur le problème que représente le système alternatif Telmed proposé par certaines assurances.

Telmed

Pour ceux qui ne connaîtraient pas ce terme, Telmed est un système où l'assuré s'engage à appeler un centre de conseil médical avant d'aller consulter un médecin. Là des professionnels de la santé lui donnent des renseignements et des recommandations sur la conduite à tenir ou dirigent le patient vers un médecin ou un hôpital, si besoin est. L'offre, bien que contraignante, a de plus en plus de succès car grâce à elle, l'assuré peut obtenir, selon les assurances, jusqu'à 20% de remise par rapport aux primes de base. Aux sourds elle ne profite pourtant pas puisqu'il faut... téléphoner!

Suite au mail de cette lectrice, nous avons voulu interpeller quelques acteurs du système de santé suisse pour écouter ce qu'ils auraient à répondre face à cette injustice d'un système inégalement accessible à toute la population. C'est ainsi que nous avons pris contact avec SantéSuisse (association faîtière des assurances maladie) et deux assurances qui proposent le modèle Telmed.

Quelques réponses

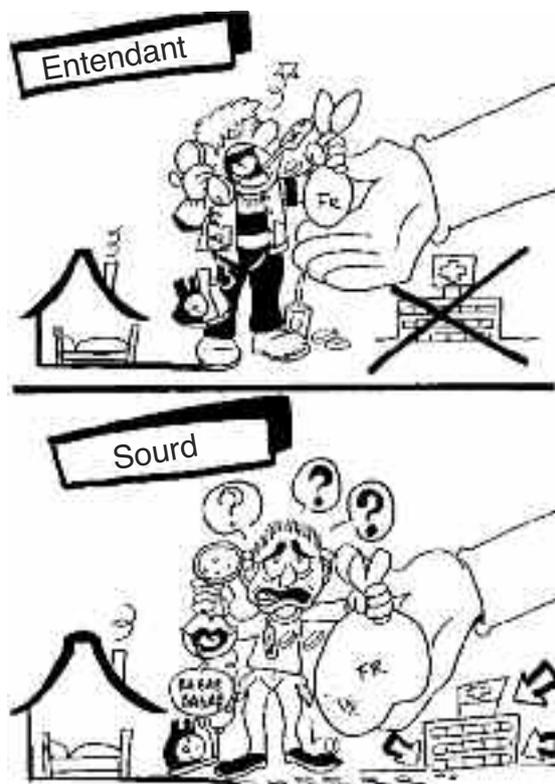
Première constatation, il n'a pas été simple d'obtenir des réponses! Mais une fois les mails ou les appels reçus, les réponses étaient toutes plus ou moins similaires. Autant SantéSuisse que les assurances s'accordaient pour avouer que le système Telmed représente en effet une injustice dans le sens où il n'est pas directement accessible aux sourds. Ils se sont cependant aussi tous justifiés en expliquant que ce n'est pas un modèle obligatoire puisque le Conseiller fédéral Pascal Couchepin a finalement retiré sa proposition qui allait dans ce sens.

Le système de l'appel téléphonique n'étant pas obligatoire (ni pour l'assurance ni pour le patient), tant SantéSuisse que les assurances, estiment que ce n'est pas un véritable problème. Selon eux, les sourds n'ont qu'à choisir entre les deux autres modèles alternatifs proposés que sont le médecin de famille (entre 5 et 20% de remise sur la prime) ou le HMO (jusqu'à 25% de remise).

Une alternative à étudier

Une solution existe pourtant! La même pré-consultation que Telmed mais... par internet! L'exemple nous est donné par Medgate, un des principaux acteurs de la télémédecine de

Suisse, qui offre non seulement des consultations par téléphone mais aussi par internet. Cet acteur de la santé collabore d'ailleurs avec plusieurs assurances qui proposent le système Telmed. Pourquoi alors ces dernières s'obstinent-elles à ne proposer que la consultation par téléphone? Une question qui mérite d'être re-travaillée... ■





UIT, une journée consacrée aux sourds et à leurs besoins en communication

Début novembre, l'UIT (Union internationale des télécommunications) a consacré une journée entière à toute une série de conférences sur les besoins des sourds dans le domaine de la communication. Des intervenants du monde entier ont examiné les aspects pratiques, légaux et techniques dans le but de sensibiliser les gouvernements.

textes: Sandrine Burger et Eva Hammar

Lors de son introduction à cette journée, Bill Pechey (rapporteur sur le sujet pour l'UIT) a rappelé que l'UIT a une longue tradition de travaux portant sur l'accessibilité de la communication et que c'est le groupe qui travaille sur cette question qui est à l'origine de ce workshop.

Il a également précisé que l'objectif de la journée était double:

1. faire un état des lieux des travaux;
2. sensibiliser un maximum de personnes et de gouvernements.

Et comme on n'est jamais aussi bien servi que par soi-même, la conférence a été exemplaire en traduisant non seulement les interventions en langue des signes anglaise, mais en les reproduisant aussi par écrit sur un écran géant grâce à la reconnaissance vocale pour ceux qui auraient plus de facilité à lire.

La convention de l'ONU, rappel

Bill Pechey a également rappelé que la Convention sur les droits des personnes handicapées avait été adoptée par l'ONU le 6 décembre 2006 et que depuis, 143 pays l'ont signée et 71 l'ont ratifiée (la Suisse ne fait partie d'aucun des deux groupes). Parmi les articles, il a tenu à spécialement souligner l'article 4 qui énonce le principe d'égalité, l'article 9 qui précise l'obligation d'accessibi-

lité aux moyens d'information et à l'information elle-même et finalement l'article 30: le droit à la participation à la vie culturelle, des loisirs, etc.

Bill Pechey a conclu son discours en expliquant que pour atteindre les objectifs de la Convention, il sera nécessaire de mettre au point de nouveaux standards (sujet développé par Paul Jones, de Cisco, mais que nous renonçons à développer ici car trop technique) dans le domaine des communications et, surtout, prendre en compte les exigences de la convention dans tout les domaines de la vie courante.

Les services relais

Le reste de la matinée a essentiellement été consacré aux différents modes de relais de communication (vidéo, texte, etc.), leur rôle, l'éthique qui doit les entourer ainsi que la confidentialité nécessaire au travers de trois intervenants: Christopher Jones, Angleterre, Karen Peltz Strauss, consultante spécialisée dans le domaine aux USA et Judith Viera, TDI, USA.

Christopher Jones a précisé que la communication est un droit et que les fax et les mails, s'ils sont de bons substituts, ne remplacent pas les appels directs et en temps réel auxquels les sourds doivent eux aussi avoir accès, d'où l'import-

tance des systèmes de relais. Et si ces derniers tendent à se généraliser, les points flous les entourant restent nombreux. D'un pays à l'autre, le respect de la confidentialité varie et, bien souvent, la personne relais est annoncée comme un troisième membre de la conversation.

Il n'y a en fait guère qu'aux Etats-Unis où, comme l'a expliqué Karen Peltz Strauss, la personne relais n'est pas considérée comme un membre actif de la conversation, mais uniquement comme un mode de transmission totalement neutre (comme l'est le câble, par exemple). Là-bas, les coûts des services relais sont d'ailleurs partagés par l'entier de la population au travers d'une taxe prélevée sur chaque appel téléphonique de chaque citoyen. Les sourds n'ont donc pas de surcoûts liés à leur handicap.

Le monde est inégal

Si la Convention de l'ONU reconnaît l'indépendance des handicapés, il faut avouer que pour le moment, les sourds restent extrêmement dépendants vis-à-vis des moyens mis à leur disposition. Et malgré les progrès techniques importants aux Etats-Unis et en Europe, il ne faut pas oublier qu'il reste encore de très nombreux pays dans le monde où les sourds sont encore négligés et laissés dans leur coin.

Un après-midi pour une meilleure communication

La session de l'après-midi concernait essentiellement l'utilisation et le développement des télécommunications afin d'améliorer la communication pour les personnes sourdes. Plusieurs personnes bien connues dans le monde des sourds sont venues s'exprimer, dont Jacques Sangla, le fondateur de Websourd et Fanny Corderoy de Tiers, directrice de Viable en France.

Jeff McWhinney, directeur de Significant (GB) a ouvert la session de l'après-midi. Il a rappelé que la Convention de l'ONU sur les droits des personnes handicapées exige qu'il faut faciliter l'accès des personnes sourdes aux informations, et qu'il faut donc qu'un service d'interprètes soit disponible en cas de besoin. Mais le problème est qu'il n'y a pas assez d'interprètes en langue des signes. En Angleterre, pays qu'il connaît bien, il y a 1 interprète pour 250 sourds! Le temps d'attente moyen est d'environ deux semaines...

Jeff McWhinney a proposé deux solutions pour résoudre cette pénurie:

- l'interprétation à distance grâce aux vidéophones, comme le VPAD (développé par Viable) ou le SignVideo (développé par Significant) ;
- les avatars, des personnages virtuels qui signent. Jade, développé par Websourd en collaboration avec la SNCF, étant un exemple que l'on peut voir en fonction à la gare de l'Est à Paris.

Le sous-titrage évolue

Emmanuel Buu et Didier Chabanol de l'entreprise Ivès, et Tabitha Allum, de StageText (GB), ont présenté les derniers développements des techniques concernant le sous-titrage, soit ceux du sous-titrage automatisé, par reconnaissance de la voix, le sous-titrage à distance, ou le sous-titrage sur un écran portable. Le sous-titrage est particulièrement utile lors des communications entre sourd et entendant, ou lors des spectacles de théâtre et des visites de musées. Mais il ne remplacera jamais les interprètes en

langue des signes. A relever que dans le domaine du sous-titrage, il y a également une pénurie de professionnels et il faudra former plus de monde.

La Conversation totale

La dernière présentation de l'après-midi concernait la «Conversation totale» ainsi que l'adaptation des numéros d'urgence pour qu'ils soient accessibles aux sourds. Cette conférence était donnée par Gunnar Hellström (S) qui a commencé par expliquer ce qu'est la «Conversation totale»: un vidéophone permettant de communiquer simultanément par voix, par texte et par vidéo. Récemment, le conseil de l'Union européenne a adopté la technologie permettant la «Conversation totale» comme étant un service universel qui doit être accessible à tous dans tous ses Etats membres. Sans oublier que cette approche est parfaitement en accord avec l'article 9 de la Convention de l'ONU sur les droits des personnes handicapées qui stipule qu'il faut faciliter l'accès des personnes sourdes à l'information.

«Reach 112», un espoir pour les sourds?

Un autre thème important abordé lors de cette présentation a été l'accessibilité aux services d'urgence pour tous. M. Hellström a insisté sur le fait qu'il est très important que les moyens de communication utilisés pour appeler les services d'urgences soient les mêmes que ceux qu'on utilise tous les jours. Cela signifie que si une personne sourde a l'habitude



d'utiliser les SMS pour appeler ses amis et ses proches, elle doit pouvoir appeler les urgences par SMS en cas de besoin.

«Reach112» est un projet dont le but est de créer un numéro d'urgence accessible pour tous et qui soit le même pour tous les pays européens. Il faudra donc veiller à ce que le numéro 112 soit également utilisable par SMS et par vidéophone. Soutenu par la commission européenne pour les trois ans à venir, ce projet implique l'Angleterre, la France, la Suède, les Pays-Bas et l'Espagne. Même si les progrès sont prometteurs, il reste encore des problèmes à résoudre, comme, par exemple, la confidentialité.

En conclusion, cette journée de conférences à l'UIT a été passionnante. Même s'il reste encore des progrès à faire, on constate que les technologies qui permettent aux sourds de mieux communiquer se développent rapidement. On peut également constater que la Convention de l'ONU sur les droits des personnes handicapées stimule fortement ces progrès, ainsi que l'attention des gouvernements aux besoins des personnes handicapées. ■



La **SGB-FSS** invitée à venir s'exprimer sur la situation des sourds!

Les 12 et 13 novembre derniers a eu lieu le Forum sur les questions relatives aux minorités à l'ONU. Grâce à l'invitation de Stefano Keller, une personne représentant la Fédération suisse des sourds a pu venir s'exprimer pendant trois minutes lors d'une session qui avait pour thème l'accès à la politique des personnes faisant partie d'une minorité linguistique.

texte: Eva Hammar, photo: Stefano Keller



Stefano Keller de l'Universala Esperanto Asocio, Eva Hammar de la Fédération Suisse des Sourds et Micaël Prekel l'interprète

Stefano Keller est le chef de la délégation de l'Association universelle d'espéranto (UEA) auprès de l'ONU à Genève. Lors d'une visite du bus Sound of Silence à Lausanne, il a découvert le monde des sourds, la langue des signes et a eu l'occasion de discuter avec Nathalie Palama (responsable du département Animation&Formation de la SGB-FSS). Par la suite, il a proposé à la Fédération suisse des sourds de venir s'exprimer sur les problèmes et les obstacles que rencontrent les sourds en tant que minorités linguistiques.

A l'occasion du Forum sur les questions relatives aux minorités organisé par l'ONU, j'ai été mandatée par la fédération pour m'exprimer sur les obstacles qui empêchent les sourds de participer de manière plus approfondie à la vie politique. Cela signifie non seulement de voter et de bien comprendre le sujet sur lequel on vote, mais aussi de participer de manière active à la vie politique, voire même d'avoir la possibilité de se faire élire à une fonction publique, c'est-à-dire de pouvoir être élu en tant que député, conseiller national ou conseiller municipal, par exemple.

Ce forum fut passionnant, car de nombreuses autres personnes sont venues s'exprimer au nom de leur peuple ou de leur groupe minoritaire. Par exemple, il y a eu la représentante des femmes kenyanes qui a expliqué que comme les femmes de son pays n'ont pour la plupart pas l'occasion d'apprendre à lire ou à écrire, elles n'ont aucun pouvoir et aucune possibilité de participer à la vie politique dont elle sont totalement exclues.

Les minorités présentes étaient nombreuses, mais chacun a pu s'exprimer. La contrepartie a été l'obligation de la brièveté du discours: cinq minutes pour certains et trois minutes pour d'autres! Personnellement, j'ai pu m'exprimer en langue des signes pendant trois minutes tandis que mon interprète en LSF traduisait. J'ai expliqué que les sourds sont une minorité linguistique et que même encore maintenant, il est très difficile pour les sourds d'Europe de pouvoir participer à la vie politique. Il est, en effet, difficile pour les sourds d'accéder de manière égale

aux entendants à la formation et à l'information. Il faut vraiment se battre pour que les sourds puissent un jour obtenir un accès à la politique égal à celui des entendants... Qui sait, peut-être qu'un jour nous aurons un Conseiller fédéral sourd! C'est probablement une utopie, mais on ne sait jamais... Il y a 200 ans, personne aux Etats-Unis n'aurait osé imaginer qu'il y aurait un président noir en Amérique. Or, depuis, Obama a été élu. Comme quoi, rien n'est impossible!

Je tiens à adresser un grand merci à Stefano Keller de m'avoir invitée à venir m'exprimer au nom de la Fédération suisse des sourds! Stefano Keller qui est, je le rappelle, membre de l'Association universelle de l'espéranto, une langue qui n'appartient à personne et qui est très simple et rapide à apprendre. C'est une langue universelle. Beaucoup de personnes pensent que la pratique de l'espéranto peut favoriser la paix car c'est une langue neutre. ■

Les associations de handicapés se mobilisent

Conscientes de l'enjeu que représentent les travaux sur la future Constitution genevoise, les associations de défense des personnes handicapées se mobilisent et interpellent les constituants pour qu'à l'avenir, l'intégration ne soit plus un simple concept mais un ou plusieurs articles inscrits noir sur blanc dans la base légale du canton.

texte et photo: Sandrine Burger



Il y a un peu plus d'un an, le 19 octobre 2008, le peuple genevois a élu les 80 membres de la constituante genevoise, assemblée qui a quatre ans pour élaborer et proposer un projet pour une nouvelle Constitution qui sera alors soumise au peuple. Conscientes de l'enjeu que représentent ces travaux, plusieurs associations de défense des personnes handicapées se sont mobilisées afin d'obtenir que le nouveau texte inclut des droits prenant en compte les divers handicaps comme c'est le cas dans les cantons de Neuchâtel et de Vaud qui eux aussi ont récemment modifié leur Constitution.

Le cas vaudois

L'article 66 de la Constitution vaudoise énonce, par exemple:

Intégration des personnes handicapées

- 1. L'Etat et les communes prennent en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées et de leurs familles.*
- 2. Ils prennent des mesures pour assurer leur autonomie, leur intégration sociale, scolaire et professionnelle, leur participation à la vie de la communauté ainsi que leur épanouissement dans le cadre familial.*

Cela peut paraître léger à certain. Mais quand on sait que dans la Constitution actuelle, il n'est fait mention nulle part des personnes déficientes, on se dit qu'un tel article pourrait déjà être un sacré progrès!

Le monde du handicap se bouge!

Les premières associations à avoir agit sont l'AIPE, la Fondation Ensemble, les Actifs, l'Astural et la FéGAPH qui, toutes ensemble, ont envoyé, début octobre, une proposition collective à l'assemblée constituante ainsi qu'une lettre demandant à être auditionnées. Elles ont ainsi été reçues par le bureau de la Constituante auquel elles ont pu présenter leur projet et répondre à quelques questions en attendant d'être auditionnées par l'une des quatre commissions thématiques.

Leur demande est que la nouvelle Constitution introduise un ou deux articles qui reconnaissent explicitement les droits à la participation des personnes en situation de handicap comme membre à part entière du canton de Genève:

- 1. L'Etat et les Communes reconnaissent le droit à l'intégration et à la participation sociale des personnes en situation de handicap dans les espaces publics ou privés ouverts à tous (contextes préscolaires, scolaires, professionnels, politiques, culturels et de loisirs) dans la reconnaissance mutuelle des spécificités.*
- 2. L'Etat et les Communes prennent des mesures qui créent les conditions favorables à l'exercice de ce droit.*

Demande fort détaillée

De son côté, la FéGAPH (Fédération genevoise d'associations de personnes

handicapées et de leurs proches) s'est aussi penchée sur les travaux de la Constituante et a élaboré une liste de propositions. Plutôt très élaborée, la liste est divisée en trois «chapitres»: droits fondamentaux (principe de l'égalité et allocation pour frais découlant des besoins d'assistance), droits politiques et missions de l'Etat. A relever que la proposition de la FéGAPH énonce clairement la reconnaissance de la langue des signes!

Interprètes pour les séances de la Constituante

Pour ceux qui seraient intéressés par les travaux de la Constituante, sachez que grâce à l'engagement de Cyril Mizrahi (constituant et secrétaire romande d'AGILE), «l'accès des personnes handicapées aux emplacements réservés au public et la possibilité d'obtenir une interprétation des débats en langue des signes sont garantis» (art. 66 du règlement). Il faut prévenir le secrétariat quelques jours avant. N'hésitez pas à vous y rendre! Pour une fois qu'un tel dispositif est prévu, il faut montrer l'intérêt des sourds sans quoi cela risque d'être une expérience unique qui ne se répétera pas ailleurs... ■

RÉACTION

Campagne d'affichage de l'OFAS offensante

Début novembre, le lancement de la campagne de l'OFAS en faveur du travail des handicapés a véritablement défrayé la chronique. Si le but était de faire parler de soi, c'est réussi. Mais par le ton agressif et maladroit que l'OFAS a utilisé dans ses annonces, elle a surtout choqué une large partie de la population et offensé tous les handicapés de Suisse.

Pro Infirmis a tenu à souligner que malgré le message explicatif qui a été apporté sur les affiches, celles-ci restent offensantes et blessantes pour les personnes handicapées. Ce d'autant plus que les messages explicatifs ont été écrits en rouge, couleur fort peu lisible!

Devant l'attitude de non recevoir de l'OFAS qui défend coûte que coûte sa campagne, la direction de Pro Infirmis a décidé de lancer une action de protestation sur internet. L'idée est d'encourager tous les citoyens suisses choqués par ces affiches d'envoyer une lettre type (disponible sur: www.proinfirmis.ch) au Conseiller fédéral Didier Burkhalter pour lui exprimer leur mécontentement.

Egalement choquée par cette campagne, la SGB-FSS a elle aussi réagi en protestant auprès de l'OFAS et du DFI par l'intermédiaire de Daniel Hadorn et soutient l'action engagée par Pro Infirmis. N'hésitez donc pas à aller sur leur site pour à votre tour envoyer la lettre. (SB)

**VOUS NE
VERREZ JAMAIS
LES HANDICAPÉS
AU TRAVAIL**

**tant que nous jetterons
leurs CV à la poubelle**

Nos préjugés nous handicapent. **Assurance-invalidité**
www.mercatobien.ch



ACOUSTIQUE RIPONNE

Philippe Estoppey

Audioprothésiste + brevet fédéral

Spécialiste de l'adaptation prothétique chez l'adulte et l'enfant

Test auditif gratuit sur rendez-vous

RUE DU TUNNEL 5 – 1005 LAUSANNE

TÉL. 021 320 61 34 – FAX 021 311 15 95 – E-MAIL acoustiqueriponne@citycabie.ch

Célébrités Sourdes

Figures: Martine Leuzinger
 SignEcriture: Anne-Claude Prélaz Girod - signbank.org/signpuddle

Carlos Michaud



Marie-Louise Fournier



Marianne Pilloud



Emmanuelle Laborit



Sophie Vouzelaud



Marlee Matlin



Joël Chalude



Guy Bouchaudeau



Roland Hermann





LES MERCREDIS APRÈS-MIDI DE L'ECES

George Hoefflin, un directeur heureux

Pour la seconde année, l'ECES propose aux enfants sourds et malentendants des activités socio-éducatives variées les mercredis après-midi et certains samedis. Le succès est au rendez-vous, mais cela n'empêche pas une réflexion sur l'avenir et les améliorations possibles. Rencontre avec le directeur de l'Ecole cantonale pour enfants sourds (ECES), George Hoefflin.

texte: Sandrine Burger, photos: Sophie Collet

Les mercredis de l'ECES existent depuis l'année 2008/2009. Comment sont-ils nés? Qui en a eu l'idée?

En fait, des activités étaient déjà proposées les mercredis après-midi, mais uniquement aux élèves scolarisés en classes spéciales à l'ECES. De plus en plus d'enfants étant scolarisés à l'école ordinaire (plus de 95% aujourd'hui), nous avons pris la décision d'ouvrir les activités des mercredis après-midi à tous les enfants sourds ou malentendants du canton de Vaud.

A qui s'adressent ces activités?

A tous les enfants (entre 6 et 16 ans) sourds et malentendants du canton de

Vaud, qu'ils oralisent, signent ou codent en LPC.

Grâce à la lettre que nous envoyons à tous les parents d'enfants concernés, nous arrivons à faire participer environ un cinquième des enfants sourds ou malentendants du canton. L'an passé, nous comptons 24 participants et cette année plus d'une vingtaine également. Mais la structure serait tout à fait capable d'accueillir d'avantage de monde encore!

Ces activités répondent-elles à un besoin spécifique, à un manque?

La politique d'intégration encouragée par le canton de Vaud a pour avantage que les enfants sourds ou malentendants peuvent aller à l'école près de chez eux. Ils n'ont plus de longs trajets à faire, pour la plupart d'entre eux, pour venir à Lausanne à l'ECES comme auparavant. Même si l'intégration se passe bien, il n'empêche que cela représente un effort constant pour l'enfant. Se retrouver dans un environnement de sourds ou malentendants où il peut signer ou coder – selon son habitude – est important pour l'enfant et moins astreignant.

Toute la semaine, les enfants sont fortement sollicités pour les apprentissages scolaires à l'école, ils apprécient donc les mercredis après-midi qui sont des moments de détente et de loisir, mais aussi un apport culturel apprécié.

Par qui sont organisées ces activités?

Les activités sont organisées par l'ECES et ses éducateurs sourds ou

entendants qui maîtrisent la langue des signes et par une éducatrice entendant le LPC. Nous collaborons aussi avec A Capella qui nous met parfois des codeuses à disposition, surtout lors de visites culturelles.

Quels genres d'activités proposez-vous?

Nous proposons toutes sortes d'activités, qu'elles soient sportives comme le bowling, culturelles (excursion au musée ou aux mines de sel de Bex) ou plus ludiques comme une sortie à Aquaparc.

Quel est le coût d'inscription?

Les frais de transports des activités culturelles et sportives étant pris en charge par l'ECES, une participation de cinq francs est demandée aux parents par mercredi. Pour les enfants qui désirent manger sur place auparavant, un supplément de dix francs est facturé.

Ces activités sont-elles subventionnées par le canton?

Les activités sont intégrées au budget de l'ECES. Elles sont conçues comme le corollaire indispensable à une intégration scolaire harmonieuse et réussie en milieu entendant durant la semaine d'école.

Avez-vous effectué un bilan après la première année d'activités?

Effectivement, nous avons procédé à une évaluation écrite et cela tant auprès des parents que des enfants, ces derniers ont pu situer leur niveau de satisfaction sur des échelles comprenant des





petits «smile». Dans l'ensemble, les résultats ont exprimé une grande satisfaction. Toutefois, certains parents ont exprimé leur inquiétude à propos des modalités de langage utilisées, notamment en rapport avec l'oral qui est beaucoup utilisé en situation d'intégration scolaire. Mais à ce niveau, la position de l'ECES est très claire: nous ne souhaitons pas faire de discrimination et continuerons à proposer durant ces activités la possibilité de signer (LSF) et de coder (LPC).

Par contre, les activités du samedi proviennent clairement d'une demande de la part des parents, demande à laquelle notre équipe socio-éducative a voulu répondre.

Y'a-t-il des points qu'il vous faut encore améliorer ou travailler?

Les activités venant juste de commencer leur seconde année, nous n'avons

pas encore un très grand recul. Mais je pense qu'il faudra bien être attentif à la question du langage et veiller à conserver le mélange signes et LPC qui ne sont pas contradictoires mais complémentaires. Notre intention étant de répondre à l'ensemble des demandes parentales et des besoins spécifiques de chaque enfant sourd ou malentendant. Mais je ne me fais pas de soucis à ce stade car l'équipe d'éducateurs spécialisés est très attentive à cela.

Des idées concernant l'avenir?

Les questionnaires remplis par les parents comme par les enfants nous ayant conforté dans nos choix, je ne vois pas grand chose à changer dans l'immédiat. Nous allons donc veiller à consolider ce beau projet que sont ces activités car je pense que c'est vraiment un facteur participant à la réussite de l'intégration scolaire des enfants.

Nous avons voulu, l'année passée, proposer d'associer aux activités des enfants des rencontres entre parents car nous pensions que certains d'entre eux souhaiteraient partager leur expérience avec d'autres. Au départ, quatre ou cinq mamans sont venues. Mais ce cercle de parents est resté très restreint et nous avons donc abandonné cette idée pour l'année scolaire 2009/2010.

Par contre, les soirées à thème que nous organisons pour les parents rencontrent, un joli succès avec, à chaque fois,

une quarantaine de participants. Ces soirées restent donc un point de rencontre que nous avons aussi l'intention de prolonger. ■

Quelques-unes des activités proposées durant l'année 2009/2010

Des inscriptions sont encore possibles, sous réserve du nombre de places disponibles dans chacune des activités.



- Atelier cuisine
- Badminton
- Confection de bougies de Noël
- Bowling
- Atelier média
- Le cheval et moi
- Randonnée en raquette
- Balade au Moléson.

LA COMMUNICATION AU MC DO !



«Comme si elle avait sommeillé en moi»

Nous publions ici une interview de Patty Shores Hermann qui est une traduction d'un article paru dans le quotidien *Schaffhauser Nachrichten*. L'occasion de découvrir comment une journaliste entendante découvre pour la première fois le monde des sourds, son histoire et sa complexité.

texte: Susanne Huber - photo: Pierrot Auger-Micou



Quand des invités sonnent chez Patty Shores Hermann et de son mari Roland, ce n'est pas une sonnerie qui les annonce, mais un flash lumineux. Tous les deux sont sourds. Ils ne peuvent pas, comme les entendants, capter des informations par l'ouïe. C'est leurs yeux qu'ils utilisent et la maison est équipée en conséquence... Dans la cuisine, on trouve un îlot de cuisson, ainsi le cuisinier garde le contact visuel avec les autres et peut communiquer avec eux. Si une occupation nécessite tout de même de se retourner, une paroi réfléchissante permet de suivre ce qui se passe derrière. Mais plus que l'installation spécifique de leur

appartement, ce qui impressionne chez ce couple, c'est leur langage. Pour communiquer, ils utilisent en effet la langue des signes.

Patty m'avait invitée chez elle parce que je voulais en savoir davantage sur ce moyen de communication. Une interprète était là pour traduire notre entretien. Maintenant, je suis assise en face d'elle, je prends un moment pour m'habituer à voir Patty signer tandis que l'interprète parle. La langue des signes étant très expressive, une profane comme moi est vite impressionnée!

Patty ne parle pas seulement avec ses mains, elle articule des mots qu'elle accompagne avec des mimiques. Alors qu'une langue orale s'exprime linéairement et aligne un mot après l'autre, un signe résume parfois plusieurs informations. Patty me cite l'exemple d'une table en faisant glisser ses mains tel un plateau imaginaire. Mais il existe de nombreuses sortes de tables... C'est ainsi que pour une petite table, les mains de Patty ne glissent que brièvement tel un petit plateau imaginaire. A l'opposé, pour une très grande table, elle répète son signe avec plus de zèle.

Patty m'explique que la langue des signes est bien plus précise qu'une langue orale. Certains signes sont très symboliques, comme dans les exemples ci-dessus, alors que d'autres sont aussi abstraits qu'à l'oral. Les signes peuvent exprimer des sentiments du cœur ou deviennent les ailes de nos visions spirituelles...

L'opposition persiste encore aujourd'hui

Patty enseigne et est responsable des études des enseignants et des interprètes de langue des signes à Zurich, à la haute école de pédagogie curative.

La langue des signes actuelle s'est développée en Suisse il y a environ 200 ans dans les premières écoles pour sourds. Mais très vite, elle a été interdite, certaines personnes affirmant qu'il s'agissait d'une langue de «singes» primitive qui empêche les sourds d'apprendre une langue orale leur permettant de communiquer avec les entendants. Cette interdiction a perduré jusqu'au milieu du XX^e siècle. Et même encore aujourd'hui, ni les écoles pour sourds, ni les écoles qui ont intégré dans leurs classes des élèves sourds, n'offrent de leçons obligatoires de la langue des signes.

Pourquoi une telle opposition à la langue des signes a-t-elle existé par le passé et dure-t-elle encore de nos jours de la part de certains parents d'enfants sourds? La réponse à cette question n'est pas évidente... Tout le monde ne voit pas cette langue comme une possibilité de s'exprimer, de pouvoir échanger des informations. Elle est même parfois suspectée de mener à l'isolation. On la considère comme une concurrente de la langue orale et non comme un complément.

Dans une brochure de la Fédération suisse des sourds, il est écrit que la

langue des signes est la langue maternelle des sourds. Cela explique peut-être un peu le pourquoi de cette opposition si forte... Patty suppose qu'il peut être très dur pour une maman d'accepter que son enfant s'exprime avec une autre langue que celle qu'elle lui propose. Ne pas pouvoir communiquer avec l'enfant qu'on tient dans ses bras doit, en effet, être une expérience extrêmement marquante.

Mais Patty estime que la langue des signes offre à l'enfant la possibilité de participer à la discussion. Les parents doivent comprendre que personne ne désire leur prendre leur enfant. Les sourds désirent juste que la langue des signes fasse partie du plan d'études. Les enfants sourds doivent pouvoir apprendre la langue orale comme la langue des signes et suivre leur scolarité ensemble avec des enfants entendants en profitant du soutien des professeurs et des interprètes de la langue des signes.

Une langue ouvre des portes

Patty a grandi dans les années 60 en Afrique du Sud et n'a appris la langue des signes qu'à l'âge de 14 ans. Pour notre entretien, elle a sorti des photos de cette époque. Notamment une où elle est avec sa famille au bord de la mer et où on la voit assise au milieu de ces deux frères. Elle m'explique que cette photo symbolise très bien son état d'âme, un frère à droite, l'autre à gauche, tous les deux prêts à la défendre.

Le plus âgé de ses frères est également sourd. Quand il a été clair pour la famille que Patty n'entendait pas non plus, elle avait déjà développé une stratégie de communication. La famille Shores ne connaissait en effet pas l'existence de la langue des signes. Elle a dû régler elle-même la situation et trouver des moyens pour communiquer avec les enfants. Patty a appris la langue orale en lisant sur les lèvres. L'écriture, quant à elle, lui a été enseignée simultanément. Elle se souvient qu'elle était souvent frustrée et en colère quand elle n'arrivait pas à s'exprimer. Elle serre le poing et le tient devant son buste en secouant la tête avec une expression de

fureur. Ce signe est impressionnant et exprime encore mieux que le mot fureur son désarroi devant cette barrière de la communication.

Plus tard, alors que Patty était adolescente, la famille a déménagé au Canada afin que les enfants reçoivent une meilleure formation. Patty se rappelle bien de ce changement radical. Elle a appris la langue des signes, quelque chose de nouveau mais quelque part déjà familier. «Comme si elle avait toujours sommeillé en moi». Patty a accueilli la langue des signes comme une libération car elle lui a permis de s'exprimer de manière nettement plus nuancée. Elle lui a donné accès à l'information et au savoir. Ce n'est pas que la langue qui a offert à Patty de nouvelles possibilités, mais aussi la fait que tout allait de soi. Les personnes sourdes vivent bien au quotidien, elles travaillent et pour des entretiens importants, elles font appel à des interprètes.

Patty se rappelle bien de son arrivée en Suisse, il y a 27 ans. «C'était comme me heurter à mur». Elle avait étudié à l'université Gallaudet à Washington D.C., la seule université pour sourds du monde, et venait en Suisse pour un stage. Elle s'est sentie comme de retour dans son enfance en Afrique du Sud. Même si elle était soutenue, son rôle avait changé. Elle devait à nouveau demander de l'aide pour téléphoner, ne pouvait plus décider comment et quand elle pouvait communiquer. Quand elle désirait un interprète, on lui demandait pourquoi; «vous ne savez donc pas parler?»

Communication et information

Entre-temps, même en Suisse, beaucoup de choses ont changé. Notre rendez-vous, Patty et moi, nous le sommes fixés par téléphone. Etant donné que je ne possède ni télécrit ni vidéophone, Patty m'avait appelée par le biais du relais téléphonique de Procom. Les

interprètes reçoivent maintenant une formation professionnelle et les sourds peuvent les réserver sans autre formalité. Depuis bientôt deux ans, le téléjournal est traduit en langue des signes. Un premier pas en avant, même si beaucoup d'émissions restent encore inaccessibles aux sourds. D'ici à 2010, un tiers des émissions de la télévision suisse devront être sous-titrées. La Fédération suisse des sourds espère même atteindre 80%.

Il n'empêche que les personnes sourdes ont encore trop souvent de la peine à recevoir des informations. Par exemple, sur les quais des gares, si tout d'un coup toutes les personnes qui attendent prennent leurs sacs et se dirigent vers le sous-voie, Patty comprend qu'elles ont reçu une info par haut-parleur. Elle doit alors s'adresser à une personne, lui expliquer qu'elle est sourde et demander ce qui se passe...

Il est encore plus compliqué de se forger sa propre opinion sur un thème politique. Par exemple, lors des votations, les explications contenues dans la brochure ne sont pas faciles à comprendre. Discuter au restaurant n'est guère possible... Les émissions de télévisions ne sont pas sous-titrées... Les sourds doivent s'organiser entre eux pour mettre sur pied des soirées d'informations.

Les sourds restent dépendants de la bonne foi des entendants, de leur sensibilité d'accepter les besoins des handicapés et de leur disposition à y remédier. Ceci est valable tant pour la vie quotidienne que pour la vie politique. Patty pense que si elle cachait son handicap, les problèmes seraient encore plus importants. Pour cette raison, elle a choisi une stratégie offensive et aborde franchement les entendants en disant «je suis sourde». Son interlocuteur doit alors réagir et prendre une décision : allons-nous nous séparer, ou allons-nous continuer ensemble? ■

GERSAM ou le double handicap de la vue et de l'ouïe

GERSAM venant de fêter ses 10 ans, c'était l'occasion de faire le point sur cette association qui s'occupe d'un double handicap peu connu: la surdicécité. Rencontre avec Danielle Revaz.

texte: Pierrot Auger-Micou - photo: GERSAM



Danielle Revaz, toute à gauche, Catherine Hutter, présidente de GERSAM avec Marc Vuilleumier, municipal

Bonjour Danielle. En novembre, GERSAM a fêté ses 10 ans et pour célébrer cela, une fête a eu lieu au Centre culturel des sourds à Lausanne. Comme tu y as participé, j'aimerais te poser quelques questions pour le journal *fais-moi signe* n°30.

Quel est le but de cette association? Peux-tu nous expliquer un peu?

GERSAM (Groupe d'entraide romand de sourds-aveugles, malvoyants malentendants) regroupe des personnes adultes concernées par ce double handicap de la vue et de l'ouïe.

Le but de notre groupe est de s'entraider, d'échanger, de se soutenir mutuellement. Nous désirons également faire connaître notre double handicap et informer le public sur notre vécu. Ce handicap spécifique est, en effet, encore bien mal connu. Nous ne désespérons pas de sensibiliser le plus grand nombre de personnes possible!

Combien de membres compte l'association?

Nous sommes actuellement 25 membres.

Quelles sont les principales activités de l'association?

Nos activités sont en premier lieu des échanges, ensuite nous nous rencontrons pour des sorties d'un jour, des visites de musées, de fabriques ou d'autres lieux. Notre présidente a participé pour sa part à plusieurs congrès internationaux et européens.

Comment et pourquoi est né GERSAM?

GERSAM a vu le jour en novembre 1999, il y a donc tout juste 10 ans. L'idée de créer un groupe autonome a germé dans la tête de Catherine Hutter. Elle en a parlé à plusieurs d'entre nous et finalement cela s'est réalisé. Le besoin d'échanger et de se retrouver entre personnes atteintes du même double handicap, sans les professionnels, nous a poussés à prendre cette décision.

Pourquoi es-tu membre de cette association?

Avec le temps, ma vue a baissé. Ayant le double handicap, je

suis devenue membre de ce groupe. Cela est devenu une nouvelle famille, sans renier pour autant mes attaches au monde des sourds que je porte dans mon cœur.

Que t'apporte cette association?

Beaucoup de choses... fraternité, amitié, contacts, échanges et partage.

Je pense que tu as participé au Jubilé des 10 ans de GERSAM. Peux-tu nous raconter le déroulement de cette fête? (organisation, nombre de personnes venue, animation, etc.)

Et oui j'étais là... et j'ai collaboré à l'organisation de la fête. Nous avons travaillé sur plusieurs mois afin d'essayer de ne rien oublier aussi bien du côté des invitations que de la fête elle-même. Nous avons eu la joie de noter la participation des dirigeants de l'UCBA, du directeur de la SGB-FSS, d'un représentant de la Ville de Lausanne, des responsables d'associations concernées. Pour l'animation, six personnes de notre groupe ont présenté les six lettres de GERSAM avec

quelques commentaires. Un groupe de Suisse alémanique et le Trio romand ont présenté des sketches très expressifs. Quant à la participation, nous étions 80 pour le repas et un peu plus pour l'apéro.

D'autres remarques?

J'aimerais signaler une réalisation importante, la confection d'une brochure dans laquelle est expliqué le LORM et qui a été présentée lors de la fête. Cette brochure a pour but de favoriser la communication entre personnes sourdes-aveugles et les personnes valides. Chaque lettre est marquée par un point dans la main. Un gant avec les points marqués aide ceux qui ne sont pas encore initiés à «Lormer».

Quatre personnes de notre groupe ont travaillé à la confection de la brochure LORM simplifiée que les personnes qui le désirent peuvent obtenir au siège du GERSAM.

Une des richesses de la plaquette de la journée, est la prise de conscience des diverses formes de surdicécité. En effet, plusieurs facteurs peuvent provoquer ce double handicap sensoriel. ■


ROBIN MASUR

Bibliothécaire-documentaliste par amour des livres!

Sourd, Robin Masur maîtrise aussi bien le LPC que la langue des signes et, s'il le faut, peut lire sur les lèvres et oraliser. Une complémentarité de moyens d'expression qui lui ont permis de faire des études universitaires en théologie et un Bachelor HES en information documentaire. Depuis septembre, il travaille dans un centre de documentation de théologie, métier où il a le plaisir de mêler ses deux formations.

propos recueillis par Sandrine Burger, photos: Pierrot Auger-Micou

Bonjour, pourrais-tu commencer par te présenter en quelques mots à nos lecteurs?

Bonjour! Mes parents viennent tous deux de Château-d'Oex un village de des Préalpes vaudoises. Je suis célibataire sur le papier, mais je suis avec Delphine qui est sourde comme moi depuis plusieurs années. Actuellement, j'ai 29 ans et il ne me reste plus qu'une poignée de mois avant le grand cap de la trentaine... Eh oui, comme le temps passe vite...

Es-tu sourd de naissance?

Très probablement oui.

D'autres membres de ta famille sont-ils sourds?

Non, excepté mon grand-père maternel qui était malentendant et avait des acouphènes, mais ça, ce n'était pas congénital (bien sûr à cause de l'âge mais c'était aussi dû au fait qu'il n'avait pas protégé correctement ses oreilles). Je jouais beaucoup aux échecs avec lui et c'est lui qui m'a transmis cette passion pour ce jeu. C'est vrai qu'on n'avait pas besoin de beaucoup discuter non plus!

Comment communiquez-vous avec les membres de votre famille?

Mes parents, ma sœur et mon frère,

ainsi que ma grand-mère maternelle utilisent toujours le LPC pour communiquer avec moi. Avec les autres membres de la famille, c'est la lecture labiale qui prime. Ça veut dire qu'ils me codent, pour que je puisse lire sur leurs lèvres sans me fatiguer. De mon côté, je leur réponds oralement sans avoir besoin de coder ou de signer. Mais si je veux dire quelque chose en secret à ma sœur, je peux le lui coder, elle sait parfaitement décoder! A l'époque, ça agaçait particulièrement mon père...

Quand et comment as-tu appris la langue des signes/LPC?

Ce sont mes parents qui ont découvert la méthode du LPC, quand j'avais deux ans et demi environ. Comme cette méthode a vraiment très bien marché, le LPC a très vite fait partie de notre vie depuis lors et jusqu'à maintenant!

La langue des signes, je l'ai apprise très tard. En fait, j'avais déjà des contacts réguliers avec des sourds LSF depuis l'âge de sept ans, mais je n'ai vraiment appris la LSF qu'à dix-huit ans, en suivant des cours au CCS de Lausanne.





Là, c'est grâce à ma sœur! C'est elle qui s'est inscrite pour des cours, et je m'étais dit que ce n'était pas une mauvaise idée... C'est aussi lié au fait que j'avais commencé à aller aux cultes de la communauté protestante des sourds du canton de Vaud, avec le pasteur Jean-Charles Bichet. Vu les personnes que je côtoie quotidiennement, savoir la LSF est petit à petit devenu indispensable pour moi! Et bien sûr, celle qui m'a le plus appris la LSF, c'est Delphine.

Et comment communiquez-vous en général dans la vie?

Ce qui est clair, c'est que le français est ma langue maternelle, sans aucun doute. Avec les entendants, c'est simple: je leur parle et je lis sur leurs lèvres (avec plus ou moins de succès). En général, ils me comprennent bien. C'est notamment dans les situations de groupe que ça se complique, et il faut en général recourir à une codeuse-interprète en LPC.

Avec les sourds, eh bien s'ils comprennent bien le français avec du LPC, je leur code. Mais s'ils préfèrent la LSF, je signe! Avec Delphine, c'est différent puisqu'elle comprend aussi bien le LPC que la LSF alors on utilise les deux de façon complémentaire. Le LPC est extrêmement pratique, en particulier dans les situations où on ne connaît aucun signe pour désigner un mot ou lorsque je n'arrive pas à exprimer clairement ce que je veux dire en LSF. Mais la LSF permet de mieux transmettre les émotions... Et on rit très facilement quand on signe, c'est vrai!

Comment s'est déroulée ta scolarité obligatoire?

Excepté le jardin d'enfants avec les sourds, j'ai toujours été intégré dans le cursus scolaire obligatoire du canton de Vaud dans les écoles de ma région (au dessus de Vevey), jusqu'à la 9^e en division supérieure commerciale (qui correspond aujourd'hui à la VSG). En dehors des cours, j'avais toujours des cours d'appui pour rattraper la matière qui n'était pas comprise. Il faut dire que je n'avais pas de codeuse-interprète avant la 7^e année scolaire.

As-tu de bons souvenirs de l'école? Lesquels?

Mes souvenirs sont justement vraiment positifs depuis la 7^e année; avoir des codeuses-interprètes en classe faisait un bien fou: je pouvais enfin savoir tout ce qui se passait dans la classe, tout d'un coup!. Depuis l'école enfantine jusqu'à la 4^e, ça allait bien avec les copains/copines, mais c'est vrai que je m'ennuyais pas mal en classe... La période la plus difficile, c'était clairement durant la 5^e et la 6^e: moins de copains proches, des cours incompréhensibles et un sentiment de solitude assez terrible. Mais c'est au gymnase que cela s'est le mieux passé: beaucoup de copains ont appris le LPC (encore une fois, parce que ma sœur était là pour faire de la publicité pour le LPC...) et c'est là que je me suis fait des copains/copines avec qui je suis encore très proche aujourd'hui. C'est notamment grâce à eux que j'ai participé à des pièces de théâtre dans un cours à option; je n'aurais pas du tout osé le faire sans eux! C'était une époque formidable.

Que préfères-tu faire à l'école?

Lire! Et j'étais obsédé par l'idée d'avoir les meilleures notes possibles... Heureusement, cela a un peu changé maintenant (enfin j'espère). Mes branches préférées ont toujours été le français,

l'histoire et la géographie. Beaucoup moins les maths, j'avoue... Et puis, j'ai bien l'anglais. J'ai eu un peu plus de mal avec l'allemand, mais c'est aussi une langue que j'ai fini par apprécier.

Qu'as-tu fait après la scolarité obligatoire?

J'ai été au gymnase en voie diplôme avant de bifurquer en voie maturité suite à mes bons résultats. En 1999, je suis donc entré à l'Université de Lausanne en faculté de théologie, et j'y ai obtenu la licence (équivalent au master) en 2004. Comme cela ne suffisait clairement pas pour travailler, j'ai poursuivi par une série de stages dans le milieu des bibliothèques avant d'entreprendre une 2^e formation comme spécialiste en information documentaire à Carouge (GE), de 2006 à 2009. Mon diplôme est donc encore tout frais!

Quel a été ton premier contact avec la vie professionnelle?

Euh... eh bien je dois avouer que j'ai été ce qu'on appelle un «éternel étudiant» et que j'ai assez peu mis les mains dans le cambouis... Mais je crois que ma première expérience professionnelle a dû être un stage de deux semaines à la bibliothèque de mon gymnase en 1998 à 18 ans. Mon premier stage de longue durée s'est déroulé aux archives cantonales vaudoises en 2004-2005, pendant 6 mois. Ça a été un assez gros choc de passer du jour au lendemain de la vie universitaire douillette à un bureau peu chauffé avec des papiers illisibles devant moi qu'il fallait trier, analyser et classer dans une ambiance qui me semblait morose. Mais finalement, j'ai appris beaucoup de choses, et c'était un choc salutaire, je crois.

Pourrais-tu décrire en quelques mots ton parcours professionnel?

C'est bien simple: comme j'ai terminé mes études en juillet 2009, j'ai été engagé au mois d'août dans un centre

AVOIR DES CODEUSES-INTERPRÈTES EN CLASSE M'A FAIT UN BIEN FOU: JE POUVAIS ENFIN SAVOIR TOUT CE QUI SE PASSAIT!

de documentation à Lausanne. Je viens donc tout juste de passer les 3 mois d'essai de mon tout premier travail fixe; je n'ai donc pas beaucoup de chose à dire concernant ma carrière professionnelle... Si ce n'est que je dois encore apprendre énormément de choses!

Peux-tu me parler de ton métier?

Le diplôme que j'ai obtenu est celui de Bachelor HES en information documentaire; je suis donc bibliothécaire-documentaliste si vous voulez. C'est un métier en pleine évolution, qui s'est énormément informatisé; nous sommes donc fortement lié aux TIC (Technologies de l'information et de la communication). Comme vous le savez peut-être, le livre n'est plus (forcément) la partie centrale d'un centre de documentation... Là, je ne suis pas seulement bibliothécaire, mais j'ai aussi la responsabilité du centre de documentation dans lequel je travaille, avec trois collègues.

Comment es-tu venu à ce métier? Était-ce une envie en toi, t'a-t-on conseillé?

Tout simplement, au départ c'était parce que j'aimais les livres et surtout fréquenter les bibliothèques depuis tout petit. L'orientation professionnelle m'avait simplement dit que ce pouvait être un des métiers qui pourraient me convenir le mieux (mais je ne me rappelle plus du tout si on avait envisagé d'autres solutions). A la fin du gymnase, j'hésitais entre commencer des études de bibliothécaire ou aller en théologie à l'université de Lausanne... Finalement, j'ai fait les deux! Cela a pris un temps énorme, mais je ne peux rien regretter maintenant. Mes parents ont eu une patience incroyable tout au long de mes études et m'ont toujours soutenu aussi bien moralement que financièrement.

Qu'apprécies-tu le plus dans ce métier et qu'aimes-tu un peu moins?

Ce que j'aime le plus, c'est la variété de mon travail: il s'agit de gérer un budget, de sélectionner des documents à acquérir, de participer à l'accueil des utilisateurs

du centre de documentation, de préparer des animations, et ainsi de suite. Je suis aussi amené à rencontrer beaucoup de gens lié aux Eglises et que je connais déjà (particulièrement ceux qui ont fait les mêmes études de théologie que moi!). Bref, c'est un lieu privilégié pour établir des contacts sociaux, ce que j'apprécie beaucoup.

Ce que j'aime aussi, c'est moi qui décide de ce que je vais faire, et de quelle manière. J'ai donc beaucoup de libertés, mais aussi beaucoup de responsabilités bien sûr... C'est peut-être cette partie du travail qui m'inquiète un peu; je me pose toujours la question «est-ce que j'ai fait ce qu'il fallait faire?». Mais c'est stimulant aussi... Bref, je me plais beaucoup là où je suis actuellement!

Rencontres-tu des situations difficiles spécifiques liées à ta surdité dans ton travail?

Bon, il y a bien sûr le fait que je ne peux pas téléphoner et répondre au téléphone; il arrive que je sois seul et dans ce cas normalement le répondeur prend le relais. Ce n'est pas très pratique, mais on fait avec! Autrement, il arrive parfois qu'un utilisateur me demande un renseignement sur un auteur; comme il s'agit presque toujours d'un nom difficile à lire sur les lèvres quand on ne le connaît pas, je dois souvent leur demander de l'écrire... Mais cela s'est toujours bien passé jusqu'à présent! Chacune de ces personnes l'a fait avec le sourire, ce qui est vraiment encourageant pour la suite. Avec les gens à l'extérieur, je travaille exclusivement avec le mail, ce qui fonctionne très bien.

Comment se passent les relations avec tes collègues?

C'est clairement quelque chose d'essentiel. Je fais tout mon possible pour établir une relation de confiance avec chacun de mes trois collègues (qui sont donc hiérarchiquement mes subordonnés!) pour que la communication entre nous puisse toujours se dérouler au mieux. En général, je les comprends bien et eux de même, ce qui est quand même fondamental!



Comment communiquez-vous avec les collègues et les éventuels «clients»?

Je lis sur leurs lèvres et en général ils me comprennent bien; et comme je l'ai déjà dit, si un message ne «passe pas», il y a toujours d'autres solutions pour contourner le problème (écrire le mot non compris, le montrer sur l'écran, sur le document, voire même le mimer). Et puis l'humour est une arme très utile pour détendre l'atmosphère...

Si un jeune sourd se montrait intéressé par ta profession, que lui dirais-tu? Lui conseillerais-tu ce métier?

Bonne question... la première chose à dire c'est que «aimer les livres» pour être bibliothécaire-documentaliste, ça ne suffit clairement pas! Il faut avoir de l'intérêt pour l'informatique et être à l'aise dans son utilisation quotidienne. Je dirais aussi qu'il est très important de bien maîtriser aussi bien le français oral que l'écrit, et il est essentiel qu'il puisse avoir facilement de bons contacts avec d'autres personnes entendantes. Sans parler bien entendu de la capacité à s'organiser et d'être rigoureux dans le travail de tous les jours. C'est un métier qui bouge beaucoup, et on ne sait pas très bien ce qui va arriver dans les prochaines années; ce n'est pas du tout «un petit métier tranquille»; la seule chose qui est sûre, c'est que nous devons accepter d'être souples et être prêts à devoir nous mettre régulièrement à niveau. ■



Corinne Parrat, une sourde élue Miss handicap Suisse!

Au Kursaal de Berne, Corinne Parrat a été élue, le 24 octobre 2009, toute première Miss handicap Suisse. Environ 900 spectateurs, dont une quarantaine de sourds (amis et collègues de la gagnante), ont suivi cette finale qui a présenté les douze dernières candidates au titre.

texte: Jutta Gstrein, traduction: Sandrine Burger, photos: Sylvano de Mattreis

Qui a eu l'idée d'organiser une élection Miss handicap en Suisse?

Il s'agit de Michelle Zimmermann qui est elle-même née avec une maladie de peau. Elle rêvait de participer un jour à une élection de Miss Suisse. Elle a cependant remarqué qu'elle n'avait aucune chance à cause de son handicap. Son rêve ne l'a cependant pas lâchée et c'est ainsi qu'est née l'idée d'organiser l'élection de Miss handicap. Organisatrice indépendante, Michelle Zimmermann a appelé les femmes avec un handicap à postuler et a recherché des sponsors pour financer le tout. Son crédo: les femmes handicapées peuvent aussi montrer leur beauté, leur confiance en elles et leur valeur intérieure.

Parmi les candidatures, quels étaient les handicaps présents?

Ils étaient très divers: sclérose multiple, problèmes de vue importants, polio, surdité, une femme sans bras, diplégie spastique, amyotrophie spinale infantile, etc.

Comment t'es venue l'idée de participer à cette élection?

J'avais fini mon second apprentissage d'employé de commerce fin juillet 2009. Comme je n'avais encore trouvé aucune place de travail pendant l'été, je voulais aller en Angleterre pour une année afin d'améliorer mes connaissances d'anglais. Par hasard, j'ai appris par les infos de focus-5 l'existence de l'élection de Miss handicap. Je me suis dit «pourquoi pas» et me suis inscrite!

Le 30 octobre dernier, la toute nouvelle Miss handicap Suisse est venue assister à l'avant-première du film «Verbotene Sprache» qui avait lieu à Zurich. Avant la projection, et au nom de la Fédération suisse des sourds, Andreas Janner a tenu à féliciter la miss en lui offrant un bouquet de fleurs. Corinne Parrat, visiblement émue, a remercié en langue des signes.

Visuellplus (dont nous traduisons l'article) a profité de la visite de Corinne Parrat pour lui poser quelques questions.

Y a-t-il déjà eu par le passé une élection de Miss handicap en Suisse?

Non, 2009 est la première édition d'une telle élection.

Quelle a été la durée de la présélection?

La présélection a été très courte. L'organisation a reçu une cinquantaine d'inscriptions. Le jury a posé de nombreuses questions aux postulantes, dont moi avec un interprète. J'ai ainsi été choisie avec onze autres filles pour participer à la finale à Berne.

Quelles étaient tes attentes avant l'élection?

Je n'avais absolument pas pensé que je pourrais gagner. Je me disais qu'avec mon handicap invisible, je n'avais aucune chance.

Avant ta victoire, tu étais au 11^e rang, soit presque à la dernière place! Que peut-nous nous dire sur le déroulement de l'élection et son dénouement?

Le site internet a permis au public de découvrir les candidates et de voter pour leur préférée. A la clôture des votes du net, je me situais au 10^e ou 11^e rang. Heureusement, pour le résultat final, les voix par internet ont compté à hauteur de 15% seulement.

Le jour avant l'élection, les douze candidates sont venues à Berne pour 10h le matin. Nous avons une longue et dure journée devant nous avec beaucoup de questions du jury. Et avant que la soirée ne commence, il a encore une fois fallu nous entraîner!

As-tu été surprise par ta victoire? Comment l'as-tu vécue?

Quand mon nom a été appelé, je n'étais pas sûre d'avoir bien compris car le présentateur, Tim Wielandt, et Michelle Zimmermann se baladaient sans arrêt et que l'interprète ne pouvait pas très bien suivre ce qui se disait de là où il se trouvait. Zaira Civitillo a remporté la troisième place, puis mon nom a été appelé. Je pensais que j'étais seconde plutôt que première. Quand finalement j'ai été assise sur le trône, je ne pouvais pas y croire et étais perdue. Ce n'est que plus tard que j'ai réalisé que j'avais gagné quand mes amis sourds sont venus vers moi et m'ont félicitée. J'ai pleuré de joie! Ce fut une très belle soirée et je ne l'oublierai jamais.

En tant que Miss handicap quel message voudrais-tu faire entendre et comment penses-tu pouvoir mobiliser les gens?

Mon but est de veiller à ce qu'un véritable travail de relations publiques soit effectué autour de la question de la surdité et que les personnes avec un handicap obtiennent une véritable place dans le marché du travail. Beaucoup de sourds n'obtiennent aucun poste à cause de leur surdité!

Que penses-tu du droit au travail des sourds?

J'ai déjà été deux fois au chômage et il est clair à mes yeux qu'il n'est pas facile pour les sourds de trouver un emploi. De nombreux employeurs nous sous-estiment. J'aimerais m'engager en tant que Miss handicap afin que les sourds obtiennent plus de reconnaissance et informer le public sur la question.

J'aimerais te poser une question sur le concept d'handicap. Certains sourds ont de la peine avec ce celui-ci et pensent qu'en tant que sourde, tu n'appartiens pas à cette élection, mais plutôt à celle de Miss Deaf Suisse. Qu'as-tu à dire à cela?

Sur le site internet il était écrit que tous les handicaps que ce soit physique ou sensoriel étaient acceptés. Il y avait juste une limite d'âge fixée à 30 ans. Je participerais volontiers à Miss Deaf Suisse, mais cela n'existe pas en Suisse!

En tant que Miss handicap Suisse dois-tu remplir certains devoirs? (Par exemple des contrats de pub, des shooting photo...)

Oui il y a des devoirs officiels en tant que jury, invitée VIP à la journée mondiale du handicap, des séances de signature et différents événements tout au long de l'année. Pour le moment j'ai pas mal de rendez-vous au programme et je me réjouis d'y aller. C'est un grand honneur!

As-tu reçu des cadeaux avec ta victoire de Miss handicap Suisse?

Oui, j'ai reçu quelques cadeaux : un iPhone, un bon Novartis, des produits de beauté Bobby Brown et de nombreuses lettres de félicitations!

As-tu l'impression que l'élection va changer ta vie?

En fait je suis toujours la même Corinne et cela doit rester ainsi. Mais je sens qu'il y a quand même quelques petits changements. De jour en jour, ma volonté devient plus forte, dans la rue je suis parfois félicitée... Ce qui n'est d'ailleurs pas toujours évident car si les gens me connaissent, moi je ne les connais pas!

Une nouvelle élection aura-t-elle lieu l'an prochain? Si oui, que conseilles-tu aux femmes qui réfléchissent à participer?

Je leur dirais de bien réfléchir à ce qu'elles veulent et si elles ont assez de temps.

Pourrais-tu t'imaginer un jour organiser le concours de Miss Deaf Suisse?

Je le ferai très volontiers. Ce serait super!

Merci beaucoup pour l'interview, nous te souhaitons tout de bon dans ton rôle d'ambassadrice de Miss handicap. ■





Sport international

2009, retour sur une année riche en succès

L'année sportive internationale a été riche en événements et les Suisses ont eu l'occasion de se mettre à plusieurs reprises en évidence, remportant de jolis succès dont notamment une étonnante médaille d'argent aux championnats du monde de curling. Retour sur les principaux résultats des athlètes suisses...

texte: Roman Pechous

Coupe européenne de ski

30 janvier-1^{er} février 2009 à Spitzingsee (Allemagne)

Slalom géant, hommes 1^{er}, Roland Schneider

Slalom, hommes 3^e Roland Schneider

13-15 février 2009 à Unterwasser (Suisse)

Slalom, hommes 1^{er} Philipp Steiner et 3^e Roland Schneider

Combiné, hommes 2^e Roland Schneider

13-15 mars 2009 à Tignes (France)

Slalom géant, hommes 3^e Philipp Steiner

Championnat du monde de Curling à Winnipeg (Canada) du 10 au 18 avril 2009

L'équipe suisse, composée d'Edwin Ebnöther, de Ruedi Graf, d'Andreas Janner, de Guido Lochmann et de Christof Sidler, a décroché, lors de ces premiers mondiaux de curling, une surprenante médaille d'argent. Les joueurs étaient accompagnés par l'entraîneur Patricia Schiro et le chef de délégation Martin Risch. C'est uniquement face à l'équipe canadienne, championne du monde, que les Suisses ont encaissé une défaite. Ils ont en effet gagné toutes les autres parties! Un grand succès pour l'équipe suisse.

Deaflympics à Taipei (Taiwan) du 5 au 15 septembre 2009

La délégation suisse s'est présentée avec 17 athlètes aux 21^e Deaflympics et est revenue au pays avec trois médailles dans ses valises.

Thomas Mösching a remporté l'or au tir à la carabine à air comprimé sur 10 m et le bronze au tir 3 positions sur 50 m. La troisième médaille (bronze) a, elle, été remportée par Jonas Jenzer en judo.

Des diplômes ont été décrochés par Thomas Mösching avec une 4^e place au tir 4 positions sur 50 m, par Othmar Schelbert avec un 8^e rang au sprint de course d'orientation tout comme l'équipe relais d'orientation avec Christian Hilfiker, Christian Matter et Othmar Schelbert.

Championnat suisse de futsal

Aarau a largement dominé le jour des finales



texte: Reto Thurnherr, directeur Futsal SGSV-FSSS

Le GSC Aarau domine momentanément très largement le championnat de futsal des sourds. En effet, ce club a remporté le titre de champion suisse dans toutes les catégories!

Chez les seniors, les Argoviens ont gagné une partie à sens unique sur le score de 13 à 1.

Chez les femmes, la finale s'est disputée entre le GSVB Bâle et le GSC Aarau. Grâce à leur jeu plus intelligent, les Argoviennes se sont imposées de justesse 8 à 6.

Dans la finale des hommes, entre le GSC Aarau et le GSV Zurich, on a longtemps assisté à un jeu très égal. Mais en seconde mi-temps, les Argoviens ont élevé leur niveau de jeu et se sont finalement imposés sur le score de 8 à 4.

Ce fut une journée de finale pleine de suspens avec une très bonne ambiance grâce au public venu nombreux.

Résultats

Seniors: GSV Zurich – GSC Aarau 1:13 (0:7)

Femmes: GSVB Bâle – GSC Aarau 6:8 (3:5)

Hommes: GSC Aarau – GSV Zurich 8:4 (0:1)

Notes

La Lettonie ayant rencontré des problèmes, c'est finalement la Suisse, et plus précisément Winterthur, qui organisera le 3^e championnat d'Europ de futsal en novembre 2010.

2^e Triangle de l'amitié

Les sourds s'affrontent en ski ou snowboard à Ovronnaz



Pour la seconde année consécutive, la section de ski de la Société des sourds du Valais organise «Le Triangle de l'amitié», concours de ski et de snowboard ouvert à tous (enfants, hommes, dames et seniors).

La compétition aura lieu le 30 janvier 2010 à Ovronnaz, l'inscription est gratuite (à faire cependant jusqu'au 10.01.2010), vous devez juste payer votre abonnement journalier de ski (38 fr., enfants 23 fr.).

Pour ceux qui désirent passer le week-end à la montagne, la section propose une formule comprenant la nuit à l'hôtel, le repas du soir (fondue chinoise ou au fromage) et le petit déjeuner, le tout pour 70 fr.

Pour plus d'information, merci de consulter le site internet: www.ssvalais.com/rubrique,ski-le-30-01-2010,325191.html



Les 80 ans de la FSGSV-FSSS

La Fédération sportive des sourds de Suisse fête l'an prochain son 80^e anniversaire. La célébration officielle aura lieu en même temps que le Championnat d'Europe de Futsal en novembre. Mais ce jubilé sera aussi célébré tout au long de l'année au travers de diverses petites actions.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà d'une année 2010 fabuleuse!

Motocross

Ashley Fiolek, une sourde en compétition avec les entendants

Ashley Fiolek est une jeune championne de motocross américaine. Sourde, elle a fait de son handicap un avantage pour se concentrer d'avantage à tel point qu'elle parvient à concurrencer les entendants.

adaptation: Sandrine Burger - photo: motocross.transworld.net



Fille d'un ancien champion de motocross, Ashley Fiolek a fréquenté les champs de course dès l'âge de 3 ans. Passionnée, elle aurait voulu tout de suite conduire elle aussi une moto. Trop jeune, elle a dû patienter jusqu'à l'âge de 7 ans. En attendant, son père l'emmenait avec lui, lui apprenant à ressentir les vibrations du moteur. Leçon qui s'est avérée payante vu que dès sa première course, Ashley Fiolek a terminé 4^e! A 8 ans elle a participé aux Jeux olympiques pour enfants de Floride et 5 ans plus tard, elle a remporté la médaille d'or du championnat national de motocross amateur. Entre 2005 et 2007, elle a continué dans ce championnat avant de passer professionnelle l'année dernière où elle fait jeu égal avec les entendants. En septembre elle a même gagné une médaille d'or alors qu'elle avait une épaule cassée!

Alors que la plupart des personnes voient la surdité d'Ashley Fiolek comme un handicap dans ce sport, elle-même le décrit comme un avantage. Elle explique que contrairement aux autres concurrents, elle n'est pas dérangée par le bruit des moteurs, des spectateurs ou du speaker et peut donc mieux se concentrer...

Voir aussi son homepage: www.ashleyfiolek.com

CHAMPIONNAT SUISSE DE BOWLING

Les favoris n'ont laissé aucune chance aux autres!

Cette année, le championnat suisse de bowling a eu lieu à Chendens/VD au Miami. Les participants ont été au rendez-vous puisqu'ils ont été aussi nombreux que l'an passé, soit 24. Trois clubs étaient représentés: le GSCB, le DTW et le SSG, les Vaudois de l'ASV ayant rejoint récemment le GSCB.

texte : Franziska Roos, traduction: Sandrine Burger

Un trophée remporté trois fois

En double (parfois mixte), chacun avait pour objectif de dérober le trophée à la paire Schellenberg et Kern qui l'avait remporté les deux dernières années. Mais personne n'y est parvenu et c'est ainsi que les membres du DTW Winterthurer, après trois victoires consécutives, ont pu définitivement repartir avec ce trophée.

Cinquième titre

Après la pause de midi, les 18 hommes et les 6 femmes se sont alignés en individuel. Les résultats ont été comptabilisés avec les points obtenus en double le matin. Dans la seconde ronde, les 8 meilleurs hommes et toutes les femmes ont joué encore une fois. Le suspens était au maximum car personne n'a pris une avance claire et on ne pouvait deviner qui se qualifierait pour la «Step Ladder».

Finalement, se sont qualifiés chez les messieurs : Reto Schellenberg, Thomas Ledermann, Agostino Bondioni, Heinz Roos et Ilker Alan. Dans la finale, le 4^e, Heinz Roos a créé la surprise en menant longtemps devant tout le monde. Mais, dans la dernière partie, il a fait une malheureuse erreur qui lui a coûté cher. Finalement, c'est Reto Schellenberg qui a

remporté le trophée et peut le garder définitivement puisqu'il l'a remporté à cinq reprises. Malgré sa seconde place, Heinz Roos s'est montré extrêmement heureux.

La victoire pour sa fille

Nous avons été ravis de constater que cette année, la participation des femmes était en augmentation. Alison Cadoue, une jeune femme du SSG a participé pour la première fois et n'a pas démerité!

Se sont qualifiées pour la finale : Brigitte Bühler, Heike Fröhlich, Regina Varin, Yvonne Zaugg et Joëlle Cretin. Le combat entre la championne de l'an passé Heike Fröhlich et la favorite Brigitte Bühler a été passionnant. Grâce à son calme, Brigitte Bühler a finalement pu décrocher le trophée et a dédié sa victoire à sa fille qui fêtait ce même jour son anniversaire!

Le championnat suisse s'est très bien déroulé cette année. Les trophées distribués, chacun a reçu une médaille souvenir en l'honneur de cette dixième édition. Trois des joueurs présents ont été honorés car ont participé aux dix éditions du championnat: Reto Schellenberg, Heinz Roos et Yvonne Zaugg. ■





EXCURSION À GENÈVE

Les aînés découvrent la TSR



Le 28 octobre 2009, la Télévision suisse romande (à Genève) a accueilli la Journée romande des aînés sourds. Cette dernière a été organisée par le secteur aînés romands de la SGB-FSS, lequel est composé des responsables des aînés de chaque canton et du département animation de la SGB-FSS, représenté par Pierrot Auger-Micou qui assure l'administration.

Texte: Otto Bögli, photo: Pierrot Auger-Micou

Après un café-croissant aimablement offert par le Club des aînés de Genève et un mot de bienvenue de sa responsable Sylvie Lombard, les 25 participants de cette journée ont commencé leur matinée à la TSR en écoutant Sylvie Monnat, responsable de Teletext. Elle nous a expliqué l'évolution de Teletext qui va progressivement augmenter ses heures de sous-titrage grâce à de nouvelles technologies et à l'agrandissement de ses locaux dès 2010.

Sylvie Monnat a beaucoup insisté sur le fait que pour améliorer le sous-titrage et augmenter le nombre d'émissions sous-titrées, il appartient aux sourds et malentendants de se faire entendre, de ne pas hésiter à écrire aux responsables.

Puis Stéphane Beyeler, présentateur, et Béatrice Bakhti, réalisatrice, nous ont parlé des émissions *Signes* qui sont désormais réalisées à l'extérieur des studios de la tour. Et la matinée s'est terminée par la visite des locaux techniques de la TSR au bout d'un long parcours de couloirs.

L'après-midi au cœur des studios

Après un repas de midi dans un restaurant de la place, nous avons à nouveau

arpenté les couloirs de la TSR qui nous ont menés dans les studios rénovés du 19:30 (téléjournal), de *Mise au point* et *des Coups de cœur d'Alain Morisod* en préparation pour la 50^e émission ainsi que dans l'atelier de décoration, etc.

Nous n'avons pas oublié d'aller jeter un coup d'œil dans le «petit coin» où nos interprètes traduisent en langue des signes le 19:30 et de prendre une photo avec Darius Rochebin en train de travailler sur son ordinateur.

Nous avons terminé cette journée par

la visite du local du sous-titrage où nous nous sommes un peu attardés. Nous avons à cœur de découvrir ce lieu et de poser des questions à sa responsable, Sylvie Monnat, qui se réjouit de bientôt déménager dans des locaux plus grands et de travailler avec de nouveaux instruments plus perfectionnés.

Les participants de cette journée ont découvert avec un réel plaisir et un grand intérêt la Télévision suisse romande en compagnie de deux sympathiques guides, Pierrot Auger-Micou et Stéphane Beyeler.

Musique d'avenir

En 2010, la Journée romande est prévue dans le canton de Neuchâtel.

A relever aussi qu'une grande sortie en car sera organisée dans le demi-canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures. Elle aura lieu sur cinq jours (du lundi 31 mai au vendredi 4 juin 2010) et nous séjurerons dans un hôtel situé au centre de la pittoresque ville d'Appenzell. Le programme de cette sortie sera prêt en début d'année 2010 et seules les personnes à la retraite pourront le recevoir. ■



Joël Chalude

en guest star au Centre culturel de Lausanne

Le samedi 7 novembre dernier, au Centre culturel des sourds de Lausanne, a eu lieu une soirée avec des projections de courts-métrages de Joël Chalude afin de financer son projet de long-métrage. Il y a aussi eu une présentation d'une pièce de théâtre par l'ASV (Association des sourds vaudois), ainsi qu'une fondue chinoise.

texte: Eva Hammar, photos: Dominique Badan



En plus de Joël Chalude qui a fait le déplacement depuis Paris, environ 75 sourds sont venus à cette soirée qui a commencé à 16h. Joël Chalude est venu nous présenter un projet qui est cher à ses yeux, celui d'un film comique avec des personnages sourds. Il nous a expliqué que jusqu'à maintenant il n'y a jamais eu de films comiques sur les sourds. En effet, actuellement, quand un film parle des sourds, ceux-ci ont souvent des rôles tragiques ou tristes. Ou alors, ils apparaissent dans des documentaires avec des thèmes tels que la psychologie, la sociologie, etc. Mais on n'a encore jamais vu un film drôle avec les sourds! Joël veut faire changer les mentalités et montrer que oui, les sourds ont de l'humour, et qu'ils peuvent jouer d'autres

rôles que ceux de personnages tragiques ou tristes.

Histoire de financement

Le problème est qu'il est très difficile de trouver des personnes qui acceptent de financer un film comique qui parle de sourds... Mais, Joël tient vraiment à réaliser ce film, car il espère que cela ouvrira des portes aux jeunes sourds qui rêvent de faire du cinéma. Il y a en effet beaucoup de jeunes sourds très compétents dans ce domaine. Malheureusement, à cause des préjugés sur les sourds, ils trouvent difficilement du travail. Il est donc capital pour leur avenir de faire changer les mentalités.

Afin de financer ce film, Joël organise des soirées de projection de courts-métrages, comme lors de la soirée du 7 novembre à Lausanne. Les bénéfices serviront à financer son long-métrage. Joël nous a révélé que ce film s'appellera *Arsenic et Vieilles Oreilles* et qu'il sortira en avril 2010. Il y a plusieurs acteurs sourds célèbres qui jouent dans ce film dont Victor Abbou, Chantal Liennel, Ellen Seau et Fanny Druilhe.

Série de courts-métrages

Après la présentation du projet, le public a pu regarder les courts-métrages de Joël Chalude. Après chaque film, Joël a posé des questions sur l'histoire qu'on venait de voir, et celui qui a réussi à avoir le plus de réponses justes a gagné un prix. Il y a eu des films comiques (*Dialogue de Sourds*, *L'Ecume des Sourds* et *Charlie se marie*) et des films plus sérieux, tels que *La Mort du Signe* et *Chut*. Le dernier film à être projeté est un film que certains sourds de la Suisse romande avaient déjà vu il y a quelques années, le très beau et poétique *La Clé des Etoiles*.

Après le visionnement de ces films, le public avait très faim et s'est régalé avec la fondue chinoise. L'Association des sourds vaudois (ASV) nous a ensuite présenté sa nouvelle pièce de théâtre, une pièce comique. Les acteurs, Viviane Boson, Sonia Tedjani, Nicolas Megias et Marina Dupraz étaient formidables et le public a beaucoup ri. La soirée s'est poursuivie avec des bavardages et s'est terminée aux alentours de 1h de matin. Un grand merci et bravo à l'organisateur ainsi qu'aux bénévoles qui ont contribué à la réussite de la soirée! ■



REMISE DE DIPLÔMES

Onze nouvelles codeuses-interprètes en LPC

Ce 28 octobre 2009 a été un grand jour pour les onze codeuses-interprètes (et oui, que des femmes) en LPC (C-I) fraîchement diplômées. C'est à l'EESP que la remise des certificats s'est déroulée en présence de leurs amis, collègues et familles. La soirée s'est déroulée comme cela se doit avec des discours, des remerciements et de l'émotion.

texte: Doris Agazzi, photo: A Capella



Francine Wohnlich explique son nouveau métier de C-I en LPC à une passante (Fêtes de la musique à Genève, stand commun entre la FSS et l'ALPC, été 2009).

Des vingt participantes présentes au début de la formation en avril 2007, une a abandonné en cours de route et une autre a assisté aux cours donnés au sein de l'EESP (Ecole d'études sociales et pédagogiques de Lausanne) en tant qu'auditrice. La conduite de la formation a été assumée par Isaline Panchaud Mingrone de l'EESP, secondée par Henri Delafontaine, co-responsable de la sixième volée de cette formation.

Entre sourds et entendants

Onze nouvelles C-I diplômées et sept participantes qui ont la possibilité de se présenter aux examens complémentaires à fin janvier 2010. Autant de nouvelles intervenantes au service de la communication entre sourds et entendants, au service d'enfants et de jeunes sourds qui peuvent ainsi suivre une scolarité dans l'école de leur quartier ou de leur village, qui peuvent suivre des cours d'apprentissage ou le gymnase, les cours à l'université ou d'autres hautes écoles.

Actuellement, il y a 44 C-I (codeuses interprètes, que des femmes) en activité en Suisse romande. Ensembles, elles effectuent plus de 20 000 périodes annuelles de codage-interprétation en LPC auprès de 74 élèves, étudiants et adultes sourds en emploi.

Robin Masur, bien connu au centre lausannois de la FSS, où il assume une permanence d'écrivain public, par ailleurs président de l'ALPC (Association suisse pour le langage parlé complété), est bien placé pour témoigner du rôle que les C-I en LPC ont pris à ses côtés. Tout au long de sa scolarité et de ses études, elles ont été ses oreilles pour faciliter son intégration. Aujourd'hui, il vient de débiter son premier emploi en tant que responsable d'un centre de documentation à

Lausanne. Dans ce cadre, il continue à bénéficier d'une C-I en LPC pour les réunions.

Témoignage de Robin Masur

Un extrait du témoignage qu'il a transmis aux personnes présentes lors de cette remise de diplômes souligne en quelques mots ce que ce suivi a représenté et représente encore pour lui:

«Ce n'est pas de la naïveté ou de la candeur mais la stricte vérité: votre métier est formidable, et vous aurez une énorme influence sur la vie des personnes que vous serez amenées à rencontrer durant l'exercice de votre métier de C-I en LPC. Bien sûr, c'est une très grande responsabilité, mais c'est aussi une chance incroyable de pouvoir pratiquer une telle activité; je le crois profondément.

»Pour affirmer cela, je me base sur mon vécu personnel : le fait de bénéficier de la présence d'une C-I en LPC à l'école a complètement changé ma vie. D'un coup, tout devenait accessible: les rires, les questions des profs, les chuchotements, l'atmosphère de la classe... J'ai passé d'un monde monochrome à un monde en couleurs, tout simplement grâce au LPC.»

Qu'ajouter de plus, sinon de souhaiter plein succès aux nouvelles C-I en LPC dans l'accomplissement de leur beau métier et de souhaiter qu'un maximum de jeunes élèves sourds puissent en profiter?

A lire: *Entre le son et l'enfant sourd* d'Yves Masur, le regard d'un père sur le cheminement de son fils.



MUSÉUM DE NEUCHÂTEL

Parce Queue, une exposition à voir à la queue leu leu

Le Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel met la queue à l'honneur. Qu'elle soit en tire-bouchon, qu'elle représente un moyen de séduction (chez le paon par exemple) ou qu'elle serve de défense comme chez le crocodile, la queue est un appendice méconnu que cette exposition temporaire vous propose de voir d'un peu plus près. Et n'oubliez pas de noter dans vos agenda qu'une visite en LSF aura lieu le 27 janvier 2010!

texte: Sandrine Burger, photos: Muséum de Neuchâtel



Au travers de son exposition temporaire actuelle (du 29 mars 2009 au 28 février 2010), le Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel propose d'emmener le visiteur à la découverte d'un monde fort méconnu, celui de la queue. Mot qui fait parfois sourire, il désigne pourtant un appendice présent chez tous les êtres vivants du monde animal. Un univers riche de formes, d'usages forts diversifiés et qui a largement inspiré l'imaginaire... Bref mettez-vous à la queue leu leu et suivez le guide!

Toucher, voir, comprendre

A travers un dédale de couloirs, le visiteur est invité à découvrir les mille et une facettes du mot «queue» étape par étape. Encouragé tout d'abord à

exprimer ses attentes, il est ensuite invité à pénétrer dans un couloir sombre pour commencer par palper l'invisible avant de visualiser la diversité sur un mur de squelettes. La vue et le toucher comblés le visiteur est prêt à entendre des explications plus scientifiques démontrant l'évolution des queues au cours des siècles selon l'environnement dans lequel les animaux ont évolué et vécu.

Au fil des couloirs et des espaces, le visiteur découvrira tour à tour la queue comme une véritable caisse à outils, un moyen de séduction sans égal dans le monde des oiseaux, comme une arme redoutable chez certains animaux (serpents et alligators par exemple) ou encore comme moyen d'expression. Pensez à vos chiens et chats préférés qui, au travers de leur queue, savent vous faire comprendre leur joie, leur peur ou leur impatience...

Un imaginaire débordant

Est-ce parce que l'Homme n'a pas de queue (à peine trois vertèbres soudées

qui forment le coccyx) qu'il compense par un imaginaire riche sur le sujet? La dernière étape de cette exposition « sans queue ni tête », entraîne le visiteur dans cet univers de fantômes (les sirènes), de puissance mythique (pensez à la queue du Minotaure ou du dieu Pan), ou de peur (la queue du diable, la queue du serpent qui a chassé l'Homme du Paradis) qui s'est développé dans notre civilisation au fil des siècles. Pas de doute, l'homme compense l'insignifiance de sa queue physique par une richesse culturelle et imaginaire sans limite!

Visite guidée en LSF

Cette exposition est ouverte à tous du mardi au dimanche et cela encore jusqu'au 28 février 2010. A noter, pour les personnes intéressées, qu'une visite guidée en langue des signes sera organisée le 27 janvier 2010 entre 16h et 18h. Nous espérons vous y voir très nombreux! Merci de vous reporter à la brochure des activités socioculturelles éditée par la SGB-FSS ■



A la *découverte* d'une ville qui s'est mise à la LSF

Le 26 février prochain, le secteur animation de la SGB-FSS vous propose une journée à Grenoble, ville proche de la Suisse, mais souvent peu connue. Suivez le guide pour découvrir non seulement les beautés de la vieille ville, mais aussi son musée et, surtout, son unité hospitalière en LSF!



texte: Sandrine Burger, photo: Grenoble Tourisme & Congrès

Nichée au cœur des Alpes française, la ville de Grenoble ressemble à bien des villes suisses... A la différence qu'elle a une sacrée avance en ce qui concerne l'utilisation de la langue des signes!

Visite du musée en LSF

Tout d'abord, et comme dans la plupart des villes françaises, le musée de Grenoble propose des visites et des activités pédagogiques en langue des signes. Il est donc à la portée des sourds de la région de venir découvrir les œuvres de ce musée qui, par sa collection qui couvre tant l'art ancien que des œuvres du XX^e siècle, est un des plus prestigieux d'Europe.

Lors de notre voyage, vous aurez l'occasion de découvrir ce musée et ses œuvres au cours d'une visite d'une heure et demie, menée par Olivier Mareau, lui-même guide sourd. Il pourra

donc vous détailler les œuvres et répondre aux questions en LSF.

LSF à l'hôpital!

Plus que par son musée, c'est surtout au travers de son hôpital que la ville de Grenoble est innovante aux yeux de nombreux sourds et en fait une curiosité à découvrir... Alors que le fait d'aller consulter un médecin ou de devoir se rendre à l'hôpital représente bien souvent une épreuve compliquée pour les sourds, à Grenoble ce n'est plus le cas grâce au Pôle Rhône-Alpes d'accueil et de soins en langue des signes.

Le but de cette unité est d'offrir aux sourds des soins de qualité équivalente à celle de la population générale, en levant les obstacles de la communication. Cela comprend un accueil et une orientation en langue des signes, mais aussi des interprètes professionnels de

langue des signes et des professionnels soignants sourds afin d'accompagner les patients, lui expliquer les termes médicaux, etc.

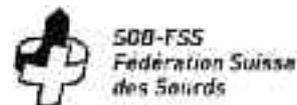
Ces services sont proposés au sein du CHU mais aussi à l'échelon départemental et régional. C'est ainsi que tout service de soins amené à accueillir un patient sourd est invité à contacter le pôle qui interviendra sur place afin d'évaluer la situation et de mettre en place la procédure permettant la meilleure communication possible et un déroulement optimal des soins.

Une structure à découvrir absolument avant de se battre pour obtenir la même chose en Suisse! ■

Notes: pour plus de détails sur ce voyage et les inscriptions, merci de vous reporter à la brochure des activités socioculturelles éditées par la SGB-FSS



NOUVEAUX MEMBRES



SGB-FSS, du changement au sein du comité régional romand

Le comité régional romand de la SGB-FSS accueille deux nouveaux membre en son sein. Il s'agit de Marie-Agnès Holder et de Rolande Praplan. Nous leur souhaitons bien évidemment la bienvenue et les remercions pour leur engagement. Tout comme nous souhaitons bonne route à Pascal Mégevand, Daniel Cuennet et Thierry Gretillat qui eux quittent le comité.



Marie-Agnès Holder



Rolande Praplan

Les autres membres du comité sont toujours:



Monique Aubonney



ClaudY Fournier



Pascal Lambiel



Frédérique Palama



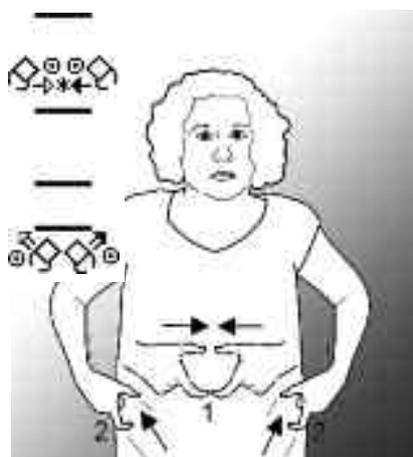
Stéphane Faustinelli,
le directeur

ERRATUM fms 29 (avec toutes nos excuses)

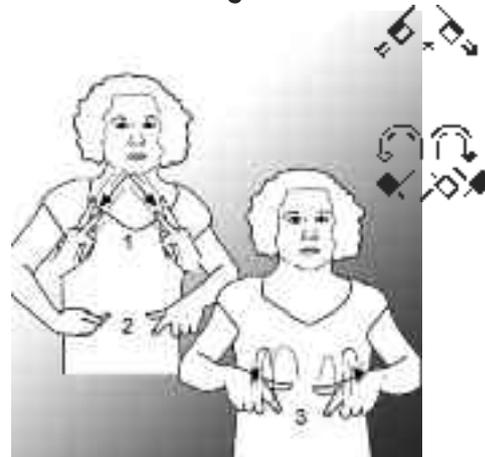
Bâton télécopique



Baudrier



Tente igloo



BREVES



La SGB-FSS Félicite Pascale Bruderer Wyss

Le 23 novembre dernier, la Fédération suisse des sourds a été très heureuse d'apprendre l'élection de la Conseillère nationale argovienne Pascale Bruderer à la présidence du Conseil national et l'en félicite chaleureusement.

Pascale Bruderer, qui a grandi avec deux oncles sourds, maîtrise la langue des signes et s'est toujours beaucoup engagée en faveur des handicapés et des sourds en particulier. C'est entre autres grâce à elle que le téléjournal est signé tous les soirs.

Sur le site de la SGB-FSS, vous trouverez des photos de la journée du 23 novembre, date de l'élection à Berne.

La langue des signes reconnue en Bolivie

A la fin du mois d'octobre, la langue des signes a été reconnue comme un moyen officiel de communication par la plus haute instance du gouvernement. Les sourds boliviens tiennent à partager cette joie avec les sourds du monde entier.

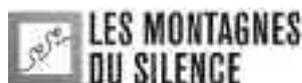
Un nouveau groupe Facebook pour les malentendants

«Mener une bonne vie malgré ma déficience auditive!» (Leading a good life with my hearing loss). Tel est le nom du nouveau groupe de soutien aux malentendants qui a été créé sur Facebook par Hear-it. Cette organisation qui a pour but de rassembler et de faire circuler les informations concernant les déficiences auditives avait déjà créé un premier groupe intitulé «Ma capacité auditive est diminuée, mais pas mes compétences sociales» (My hearing may be damaged - but my social skills are'nt!), conçu pour les jeunes malentendants.

Le GroupeBel fait appel au GuideCaro

Dans le dernier numéro de *fais-moi signe*, nous vous avons parlé de Caroline Mitanne qui avait remporté le prix de la femme d'affaires Veuve Vlicquot 2009. Cette fille de parents sourds avait créé un relais téléphonique destiné aux sourds du nom de GuideCaro.

Son succès se confirme puisque le GroupeBel vient de faire appel à elle pour rendre son service des consommateurs plus accessible. Sur son site internet, ce producteur de fromages a ainsi intégré un lien «contact sourd» où il est possible de contacter l'entreprise par webcam, tchat, sms, fax et mail, bref tous les moyens de communications traditionnellement utilisés par les sourds.



La LHand fête ses cinq ans

«Notre différence, c'est le silence. Notre passion, c'est la montagne.» tel est le slogan de cette association qui a pour but de faire découvrir le monde de la montagne aux sourds en organisant des expéditions dans des sites incroyables à travers le monde.

Si vous voulez découvrir la dernière expédition faite par cette association avec une équipe de sourd, n'hésitez pas à commander leur DVD en vente à la Fédération suisse des sourds (info-f@sgb-fss.ch).

Le 3 décembre, à l'occasion de la journée internationale des personnes handicapées, les associations suisse de défense en lien avec le handicap ont fêté les cinq ans de la loi sur l'égalité (LHand). Une conférence de presse a été donnée à Berne où le Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées (BFEH) a présenté son rapport d'évaluation, tandis que le Centre Egalité Handicap a fait un compte rendu critique. Nous reviendrons plus en détails sur cette journée dans un prochain numéro.

La SGB-FSS au marché de Noël de Sion

En ce mois de décembre, les marchés de Noël fleurissent un peu partout à travers la Suisse romande. Celui de Sion accueille une tente de la solidarité et c'est sous cette dernière que viendra se présenter la SGB-FSS le mercredi 23 décembre.

Faites donc une pause au milieu de vos achats de dernière minute et venez nous rendre une petite visite sur la place du Midi. Seront organisés des cours de sensibilisation à langue des signes mais aussi une vente de boissons et de quoi manger.

Venez nombreux!

**J'entends! Mais est-ce que
je comprends bien?**

**Aujourd'hui, il existe des solutions
simples et discrètes.**

*Venez nous en parler pour améliorer votre
bien-être et celui de votre entourage.*

**AUDITION
Santé**

Centre de correction auditive

Martigny 54-56 Bernard 3 1223 Martigny 027 729 14 91	Sion Place du Midi 52 1901 Sion 027 320 38 34
--	---

www.auditionsante.ch



«En ces jours-là, un édit de l'empereur sort pour recenser l'univers. Joseph monte de Nazareth vers Bethléem, car c'est la ville de son clan. Il se fait inscrire avec Marie, sa fiancée, qui est enceinte. Et c'est quand ils sont là qu'elle enfante son fils aîné.»

C'est comme ça que l'Évangile de Luc nous annonce la naissance de Jésus. C'est tout simple.



Un fait, une action:

un couple voyage pour des raisons administratives et la femme accouche.

Un autre fait:

Noël 2009 arrive

Une autre action:

tous les aumôniers de Suisse souhaitent à toutes et à tous de vivre dans la paix et la joie du rappel de cette naissance qui a changé la vie de beaucoup de monde!

Belles fêtes de NOËL!

Jacques Fornerod
Aumônier catholique rom.
Genève

Agenda des communautés de Suisse romande

FRIBOURG

Dimanche 13 décembre 2009: loto de Noël à la salle St-Pierre à Fribourg.

Renseignements: Christian Dousse, Rte de Riaz 4 1630 Bulle. E-mail: ch.dousse@websud.ch.

Dimanche 10 janvier 2010 à 15h15: messe à l'institution Saint-Joseph à Fribourg.

Dimanche 14 février 2010 à 15h15: messe à l'institution Saint-Joseph à Fribourg.

VALAIS

Visitez régulièrement le site de la SSValais pour plus d'informations: www.ssvalais.com ou le site de la COSM: www.cosm-sogs.ch.

GENEVE

Dimanche 6 décembre 2009 à 10h: culte, avec Cène, présidé par le pasteur Jean-Charles Bichet avec la paroisse de Montbrillant au temple de Montbrillant.

Célébration de Noël, le dimanche 20 décembre 2009: avec les Vaudois (voir ci-dessous).

Dimanche 17 janvier 2010 à 10h: culte, avec Cène, présidé par les pasteurs Anne-Lise Nerfin et Jean-Charles Bichet avec la paroisse de Montbrillant au temple de Montbrillant.

Dimanche 7 février 2010 à 10h: culte, avec Cène, présidé par la pasteur Marianne Chapuis à la paroisse de Montbrillant au temple de Montbrillant.

VAUD

Attention, les cultes du 1er dimanche du mois auront bien lieu à La Tour-de-Peilz, **mais l'heure et le lieu changent:** nous commencerons à 14h et nous ferons le culte dans l'église avant de prendre le goûter à la cure des Remparts!

Dimanche 20 décembre 2009 à 15h: célébration de Noël pour les communautés vaudoise et genevoise à Lausanne, dans la salle de paroisse catholique de Mon-Gré (juste en dessous de la gare de Lausanne), boulevard de Grancy 19. La célébration sera suivie d'un goûter (aux 13 desserts de Provence).

Dimanche 10 janvier 2010 à 14h: culte à La Tour-de-Peilz à 14h, à l'église. Le goûter sera ensuite pris à la cure des Remparts.

Dimanche 17 janvier 2010 à 11h: célébration avec sainte Cène au centre des Deux-Poissons, Lausanne. Le prix du repas s'élève à 10 fr. par personne (apéritif, entrée, repas principal et dessert). Vous pouvez vous annoncer auprès de Jean-Charles Bichet jean-charles.bichet@protestant-vaud.ch ou de Solange Ruedin solange.ruedin@cath-vaud.ch.

Adresse du Centre des Deux-Poissons: Chemin des Eterpeys 10-12, Lausanne. Accessible via le bus no 41 à l'arrêt «Boveresses».

Dimanche 7 février 2010 à 14h: culte à La Tour-de-Peilz, à l'église. Le goûter sera ensuite pris à la cure des Remparts.

Vous pouvez également contrôler ces dates sur le (mini) site web de la communauté: <http://www.protestant-vaud.ch/sourds-et-malentendants/index.php?Itemid=1732>

NEUCHÂTEL-BERNE-JURA

Samedi 5 décembre 2009 à 10h30: culte de la communauté des sourds de Berne, Jura, Neuchâtel avec Sainte-Cène à l'église allemande de Moutier. La célébration sera suivie de l'apéritif et du repas de fin d'année de la Société des sourds de Neuchâtel. Nous vous attendons nombreux!

Dimanche 31 janvier 2010 à 10h: culte avec sainte Cène au Temple du Bas à Neuchâtel (entrée du bâtiment située côté rue du Temple-Neuf), suivi de notre habituel moment d'échange autour d'une petite collation.

Société des sourds du Valais

Avis de décès de Ciriaco Capone



Ciriaco,
Tu nous as quittés un matin d'automne sans bruit après de longues souffrances. Nous sommes tristes et en même temps heureux pour toi qui es maintenant dans la paix et dans un monde plus clément. Arrivé de ton Italie natale il y a déjà un bon bout de temps, tu t'étais bien intégré à notre pays, tout comme dans le monde des sourds où tu avais beaucoup d'amis. Ton caractère jovial et tes farces amusaient plusieurs d'entre nous, tu n'étais jamais à court d'idées et le rire faisait partie de ta vie. Tu aimais les voyages, tu retournais volontiers faire des séjours dans ton pays, c'était ton chez toi. Tu y avais aménagé ta maison pour les vacances, soignant les détails: rideaux, meubles, fauteuils, etc. Dans ta profession de tapissier tu étais très adroit, tu confectionnais de belles choses. Tes créations artistiques montraient ton talent, ton imagination et ton amour du travail bien fait. Tu as parcouru bien des kilomètres pour satisfaire les clients de ton patron. Premier transplanté cardiaque du CHUV, cela t'a soulagé et valu de vivre encore de belles années.

Cela nous a réjouis de te voir renaître et retrouver goût à la vie. Tu as retrouvé ta gaieté et ton enthousiasme. Ces dernières années, tes problèmes de santé se sont aggravés, tu souffrais beaucoup, ton moral avait de la peine à suivre et ton traitement était douloureux. Tu as fait face, mais le cœur n'y était plus. Nous étions impuissants. Tes amis, ta famille et le personnel de l'hôpital t'ont accompagné et entouré.

Aujourd'hui, c'est le temps de l'au revoir. Une dernière fois nous sommes avec toi. Nous disons à ta famille notre amicale sympathie, nous prions Dieu pour qu'il soit leur soutien et leur réconfort.

Va Ciriaco, va dans la Paix, va retrouver le Créateur qui saura te donner la joie et la vie. Tes parents seront aussi là pour t'accueillir. Nous, nous continuons notre chemin, nous ne t'oublierons pas et nous te retrouverons un jour.

A Dieu l'ami.

Danielle Revaz

WWW.PISOURED.CH vous informe

Pisourd change de nom !

L'extension nationale de Pisourd nous amènera à changer le nom de votre site !

En effet, le mot "Pisourd" – dérivé des mots français "typiquement SOURD" – n'a pas de signification en langue allemande et italienne.

Participez à ce changement !

N'hésitez pas à soumettre vos propositions de noms significatifs dans les trois langues (française, allemande et italienne) :

- par carte postale à l'adresse :

Association Les Mains pour le Dire
"Pisourd – Changement de nom"
Avenue Riand-Mont 1
1004 Lausanne

- par courriel :

info@pisourd.ch

- avec la carte postale pré-remplie à télécharger sur le site :

www.pisourd.ch/nouveau_nom



percevoir
écouter
comprendre



Le confort
d'une audition
claire et précise

Bilan auditif gratuit



Centrale d'appareillage acoustique

Fournisseur agréé AI-AVS-AMF-SUVA • Audioprothésistes diplômés

www.centrales-srls.ch

Contactez-nous au 0840 000 777

Bulle

Rue de Vevey 10
026 913 90 66

La Chaux-de-Fonds

Pl. du Marché 8a
032 968 85 05

Hôpital

Rue de Chasseral 20
032 967 24 55

Fribourg

Bd de Perolles 7a
026 322 36 73

Genève*

Rue de Rive 8
022 311 28 14

Lausanne

Passerelle du Grand-Pont 9
021 312 81 91

Martigny*

Av. de la Gare 11
027 722 42 20

Morges

Rue du Sablon 13
021 802 40 31

Neuchâtel

Rue St-Honoré 2
032 724 10 20

Nyon

Rue Juste-Olivier 1
022 361 47 90

Orbe

Grand-Rue 15
024 441 00 68

Payerne

Rue des Granges 24
026 660 45 35

Sierre

Av. de la Gare 1
027 456 44 50

Sion

Rue des Vergers 2
027 322 70 58

Yverdon-les-Bains

Rue de Neuchâtel 40a
024 426 23 05

*agréé spécialiste de
l'appareillage enfants

Nouvelles du monde des sourds

réunies par Sophie Rosset-Tinguely

Etats-Unis

La marque Apple vient de lancer sur plusieurs de ses appareils, dont l'iPhone et l'iPod Touch, «Signes», un nouveau service en LSF à télécharger et qui a pour but de faciliter la communication entre sourds et entendants. Il donne accès à un dictionnaire vidéo en LSF, du langage courant ou de la vie en entreprise. Il est gratuit et se télécharge sur le site www.apple.com/fr
Infobox no 939, du 11.11.2009

Honduras

L'association nationale des sourds a récemment célébré son 30^e anniversaire. L'ANSH a été fondée en 1979 par un sourd venu du Costa Rica, Rafael Esquivel Valverde: «Nous avons besoin du soutien des médias pour faire connaître l'existence de l'association qui se bat». L'éducation et le manque d'accès au travail sont les principaux problèmes qui touchent le plus les 40 000 personnes sourdes de ce pays.
www.diariosigno.com
du 5.11.2009

Angleterre

Pour la 3^e fois, le festival *Remark Film and TV Awards* a récompensé des films et des séries télévisées de la communauté sourde. Son objectif est surtout de mettre en valeur les sourds et leur travail au cinéma ou à la télévision. Comme au festival de Cannes, des prix ont été décernés aux meilleurs par le public et par un jury. Ce festival a été imaginé par 2 sourds qui ont créé la société de production Remark. Cette entreprise indépendante produit surtout des vidéos, des sites internet et s'occupe de traductions en BSL.
Infobox no 936, du 30.10.2009

Autriche

Le château de Schönbrunn, haut lieu touristique innove en proposant une nouvelle technologie pour les sourds: une visite guidée de l'histoire du château expliquée en langue des signes grâce à une vidéo par iPod Touch. Pour réaliser ce concept, il a fallu une demi-année.
www.kurier.at
du 10.11.2009

Espagne

Une association de sourds de Palencia lutte depuis plus de 3 décennies pour la reconnaissance de leurs besoins et pour rendre la société consciente des obstacles qu'ils rencontrent. La directrice, Ana Maria Abarquero, se bat pour que des mesures soient prises. Bien que la langue des signes espagnole a été reconnue en octobre 2007, il manque encore, par exemple, toujours les sous-titrages des films au cinéma.
www.northcastilla.es
du 15.11.2009

France

L'association «Les Montagnes du silence» réorganise un voyage avec une équipe de sourds et d'entendants qui aura lieu du 15 avril au 31 mai 2010 à Svalbard (aussi appelé Spitzberg) près du pôle Nord. Une quinzaine de personnes se préparent depuis juin 2006 pour découvrir ce lieu de grand froid où les conditions de vie sont très difficiles. Pour plus d'informations:
www.lesmontagnesdusilence.org
Infobox no 936, du 30.10.2009

Maroc

Une mission humanitaire française de l'association ADAM composée d'un médecin, d'orthophonistes et d'audioprothésistes, s'est rendue à Kasbat Tadla du 7 au 13 novembre dernier. Créée en 2007, l'ADAM a pour objectif d'apporter un soutien financier, des soins et des appareils médicaux. Cette année, ce ne sont pas moins d'une centaine d'appareils acoustiques pour les enfants marocains que l'association a apporté.
www.yabiladi.com du 3.11.2009

Japon

Des lunettes qui transcrivent dans votre langue des paroles prononcées dans une autre ont été mises au point par la firme japonaise NEC. Sa fonction de traducteur instantané permettra également de communiquer avec un sourd. Dès l'année prochaine, ce système existera en anglais et en japonais (seulement). Mais attention, il n'est pas donné ! Il sera vendu par lots de 30 lunettes au prix de 7,5 millions de francs.
Le Matin du 11.11.2009

C COMME CURIEUX

Quelques questions impertinentes pour découvrir une personnalité du monde des sourds



Carte de visite

Prénom: Martine
Nom: Leuzinger Da Silva
Age: 56
Lieu de domicile: Genève
Enfant(s): 2 filles et 2 petits-enfants
Profession: Enseignante et Graphiste
Sourd ou entendant? Sourde

mon caractère de femme têtue et qui a tendance à vouloir faire les choses trop vite (comme le premier petit cochon du conte *des 3 petits cochons*). Je deviens aussi de plus en plus maladroite...

Durant une journée, par curiosité, vous aimeriez être dans la peau de qui?

Marlee Matlin car j'ai vu le film *Les enfants du silence* il y a 20 ans et je l'ai adoré. J'ai même eu la chance de la rencontrer récemment à Genève.



je dors beaucoup, deux fois plus qu'à Genève.

Quel est votre animal préféré?

Le chien «King Charles Cavalier».



Quel est votre plus beau souvenir?

Je citerai les vacances en famille en Camargue et mon mariage l'an passé.



Quel métier auriez-vous voulu faire quand vous étiez petit et pourquoi?

J'aurais aimé devenir psychologue. La langue des signes étant interdite dans mon enfance, je n'ai pas pu faire d'études. L'ASASM m'a conseillé de devenir couturière, mais mes parents ont refusé, d'où ma formation en graphisme. Comme j'aimais le dessin depuis toute petite, ce fut une bonne décision.

Quel genre d'enfant étiez-vous dans la cour de récréation?

Petite, je voulais toujours être le centre d'attention, que tout le monde m'admire. J'aimais beaucoup jouer et rire. J'avais deux amies avec lesquelles je parlais par signes en cachette.

Selon vous, quels sont votre principale qualité et votre principal défaut?

Comme qualités, je dirai que je suis habile manuellement et que j'aime beaucoup faire la fête. Mes défauts sont

Quelle est la plus belle preuve d'amour que vous ayez faite à un être aimé?

Mes enfants et mes petits enfants.

Quel est votre plat préféré?

Les plats thaïs au curry rouge et la crème aux fraises.

Qui est le personnage connu, réel ou imaginaire, que vous admirez le plus?

Il y en a trois: Emmanuelle Laborit, Marlee Matlin et Julia Roberts (*Pretty Women*). J'admire le dynamisme et le militantisme de ces femmes.

Qu'est-ce qui vous fait le plus peur?

L'idée de finir seule, que tout le monde m'abandonne ou d'être séparée de mon mari me fait peur.

Quel est l'endroit où vous vous sentez le mieux?

Près de Recife au Brésil, un lieu où

Quand avez-vous pleuré pour la dernière fois?

La dernière fois que je me suis disputée avec mon mari.

Si vous pouviez revenir en arrière, y a-t-il quelque chose que vous referiez différemment?

Oui j'irais à l'université avec un interprète.

Croyez-vous en Dieu?

Non, mais je respecte ceux qui croient.

Avez-vous menti lors de cette interview?

Non. Mais pourquoi pas? Est-ce que les légendes sont des mensonges?

Quelle personne du monde des sourds que vous admirez voudriez-vous soumettre à ces questions?

Zaza Masson car elle est toujours souriante. ■

Miss Deaf International, Las Vegas, 14-23 juillet 2010

En juillet 2010, des concurrentes de plus de 40 pays vont concourir à Las Vegas pour le titre de Miss Deaf International. Une première!

Le concours se fera en deux temps:

1. élection préliminaire durant la semaine de la Deaf-Nation World Expo 2. phase finale qui verra l'élection de la miss et de ses dauphines.

Les candidates seront tout d'abord soumises à un entretien privé puis défilent en maillot de bain, présenteront une prestation artistique et devront démontrer leur aptitude au leadership.



LECTURE

Après les livres, Patrice Gicquel se lance sur internet



Auteur reconnu dans le monde des sourds, Patrice Gicquel vient d'ouvrir son tout nouveau site internet: www.patricegicquel.fr. Vous y trouverez une biographie de l'auteur, la liste de ses ouvrages, son agenda, ce que disent de lui ses lecteurs et la presse, une liste de liens et évidemment une rubrique contact pour pouvoir lui écrire.

L'occasion de découvrir ou redécouvrir cet auteur sourd né en 1968 en Bretagne et qui s'est beaucoup consacré à des associations sportives, culturelles et journalistiques avant d'oser se lancer dans l'écriture. Essai réussi puisqu'en 2004, un mois avant le décès de son père, son premier livre *Un siècle de vélo au pays des sourds* a décroché le prix des Mains d'Or II.

En attendant qu'il termine son cinquième ouvrage, vous pouvez découvrir son site internet ou repartir à la découverte de ses autres ouvrages:

Le fabuleux destin de Robert Mathé, *Le monde incroyable des sourds* et son premier roman: *Thaï*.



Indalo space
voyages

Indalo Space SA
Rue de Lausanne 74 / 1700 Fribourg
Tél. 026 347 15 20
Fax 026 347 15 25
voyages@indalo.ch
David Lécho est à votre service

GARANTIE DE VOYAGE

stampo



Diffusion sur TV5 Monde:
Lundi 14 décembre à 8h30
Rediffusion sur TV5 Monde:
Samedi 19 décembre à 22h30

Présenté par Isabelle Voizeux et Daniel Abbou

Film du mois de décembre **Esprit, es-tu là?** de Pierre-louis Levacher

En cette fin d'année, *L'oeil et la main* s'intéresse aux sourds adeptes de divers courants spirituels. Voyance, voyage astral, pouvoirs psychiques, prédictions, médiumnité... Il y a les incroyables, les scientifiques sceptiques et ceux qui ne peuvent s'empêcher d'y croire parce qu'ils ont de près ou de loin participé à ce genre d'expérience. Faut-il les croire? Se moquer d'eux? Là n'est pas la question. Ces phénomènes nous ont toujours interpellés mais touchent-ils de la même manière les sourds? La planète des sourds a-t-elle également ses frontières de l'étrange?

Le programme de janvier n'étant pas encore prêt, nous vous prions de consulter, en temps voulu, vos journaux ou le site internet de *L'oeil et la main*:
www.france5.fr/oeil-et-la-main



Information

L'émission *Signes* ne sera pas diffusée au mois de décembre.
Quant au programme de janvier, comme il n'est pas encore au point, nous ne pouvons pas vous le présenter. Merci de vous reporter en temps voulu à votre programme TV préféré ou de consulter le site de l'émission:
www.signes.ch

Sous-titrage TSR

Nouveautés: sous-titrage en direct d'Infrarouge.
Sur TSR2, vous trouverez aussi un programme fourni de retransmissions sportives.
Plus d'informations sur: www.sous-titrage.ch
ou page 776 du Teletext

Voeux de fin d'année



**Toute l'équipe
de la rédaction de
fais-moi signe et de la
SGB-FSS vous souhaite de
joyeuses fêtes de
fin d'année.**

Nous espérons que vous passerez un joyeux Noël en famille ou entre amis et vous présentons nos meilleurs voeux pour l'année à venir. Que 2010 soit remplie de joie, de santé et vous apporte le bonheur!